



SOLDAT DU FEU



Revue Semestrielle de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers - ISSN 0850_2501 - N° 06 Avril 2015

DOSSIER

MAILLAGE DU TERRITOIRE NATIONAL LE CONCEPT SÉCURITÉ POUR TOUS EN MARCHÉ



**LA PROBLÉMATIQUE
DES FEUX
D'INDUSTRIES**



**LES FORCES DE DEFENSE
ET DE SECURITE DANS LA
LUTTE CONTRE EBOLA**



**ACTIVITÉS 2014 DE LA BRIGADE NATIONALE
DES SAPEURS POMPIERS :
ANALYSE D'UN BILAN OPÉRATIONNEL.**

**LA FORMATION : UNE PRIORITE
DE LA BRIGADE NATIONALE DES
SAPEURS-POMPIERS**



DP WORLD

Dakar



**Avec une ambition en marche,
c'est possible !**

**Zone Nord - Terminal à Conteneurs Port Autonome de Dakar.
Tél: 33 889 08 20 - Fax: 33 889 08 21 - E.mail : dakar@dpworld.com**

Mot du Général

Fin décembre 2014 a été le début de l'inauguration du projet de maillage territorial, avec l'ouverture de trois (03) Centres de secours dans des directions stratégiques (Nord, Centre, Est) pour mieux rapprocher les Soldats du feu des populations.

Au total, en nous appuyant sur une logique opérationnelle, l'implantation de dix (10) nouveaux centres de secours (au Sud et en milieu rural) est envisagée d'ici la fin de l'année, l'objectif visé étant de réduire les délais d'intervention et d'améliorer la diligence des secours.

A cet égard, mon message pour cette édition du Soldat du Feu est destiné à l'ensemble des cadres et à la troupe qui composent la belle famille des Sapeurs-Pompiers mais il s'adresse surtout à nos «pionniers» qui ont la redoutable mission de mettre en place les bases d'un système de protection civile crédible, loin de leur base de commandement et de soutien.

Le métier de sapeur-pompier nous confère la noble mission de secouriste, c'est-à-dire qu'il nous place au premier rang des forces de sécurité. Ceux là même qui évoluent sur un style d'interventions directes, toujours opportunes et nécessaires, avec tout ce que cela comporte de spontanéité et de générosité, pour porter assistance au quotidien à nos concitoyens.

Autant que le port de la tenue de feu, nos qualifications de sauveteurs nous confient également, la noble et exaltante responsabilité de sensibiliser, prévenir, anticiper et agir avec diligence et toute l'efficacité requise à cause de l'espoir que suscite notre présence auprès des populations. Il s'agit donc de faire face aux défis multiples et variés qui ne cessent de se structurer dans un pays, comme le nôtre, où se conduisent nombre d'activités de production et de développement.

Pour les Chefs de centre qui viennent d'être installés, il convient donc de ne pas négliger la compétence technique qui doit être recherchée à tout moment par la formation et l'entraînement individuel et collectif et le maintien en condition d'emploi des engins sans lesquels aucune intervention efficace ne peut être réalisée.

Je vous engage aussi à mettre du cœur à l'ouvrage en insistant surtout sur le facteur humain qui doit rester votre principale préoccupation. Il s'agit de former et



Général de Brigade Papa Samba Kamara

d'encadrer les personnels sous vos ordres mais aussi de maintenir disponibles à tout moment vos autres moyens d'actions (matériels, engins et autres ressources).

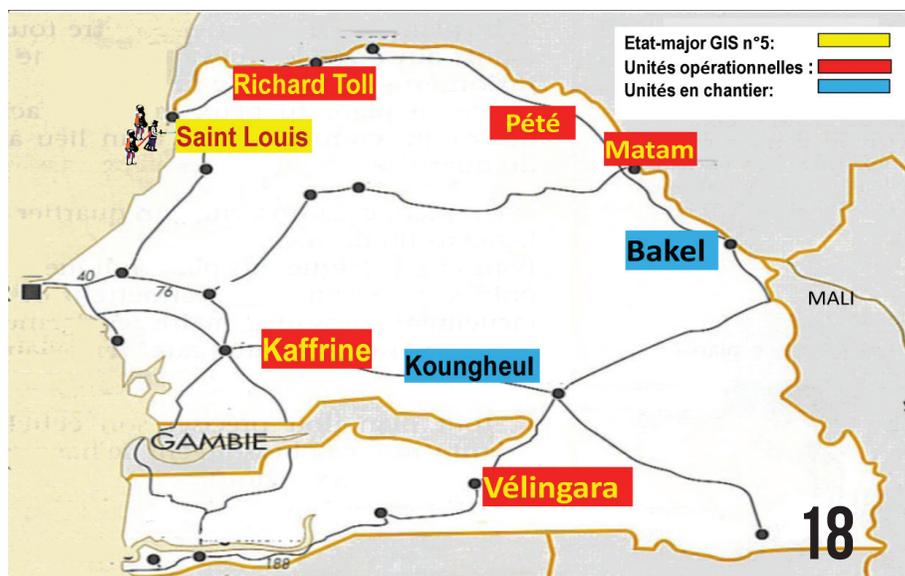
Le contrat d'obligation et de confiance mutuelle que vous parviendrez à établir, avec les personnels placés sous vos ordres, les autorités locales et les populations, constitue la base de votre efficacité. Il doit donc vous inciter à placer l'homme au premier plan de votre échelle de valeurs.

Il vous est par conséquent demandé d'établir un échange fécond avec les autorités locales, les populations et les autres forces de sécurité afin de gagner les cœurs et les esprits et remplir votre mission en vous appuyant sur des synergies fortes qui concrétisent votre complémentarité.

En vous assurant de toute ma confiance, je vous donne un rendez-vous sur objectif dans un futur immédiat pour, ensemble nous assurer de votre réussite, avec la mise sur pied des bases véritables d'une protection civile crédible, cohérente et efficace dans vos secteurs respectifs.

Officiers, Sous-officiers, militaires du rang et personnels civils de la BNSP, je sais que vous mesurez à sa juste valeur l'espérance placée en nous tous pour améliorer sans cesse nos performances au profit de nos concitoyens et pour la préservation de leurs biens.

BONNE LECTURE



VISITE DE SECTEUR DU COMMANDEMENT DE LA BNSP

DOSSIER

LE CONCEPT SÉCURITÉ POUR TOUS EN MARCHÉ MALLAGE DU TERRITOIRE NATIONAL

6 - Activités 2014 de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers : Analyse d'un bilan opérationnel.

8 - La conduite des deux roues.....,



FORMATION

La Formation : Une priorité de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers



27 - Le Centre Opérationnel de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers un bel outil de travail



PROBLEMATIQUE DES FEUX D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

ACTUALITÉ

Les forces de défense et de sécurité dans la lutte contre Ebola



INTERVIEW

Madame Bineta NIENGUE
l'assistante sociale de la BNSP



ÉDITORIAL...

La dissémination par le déploiement de détachements embryonnaires devant évoluer en Centres de Secours aux dépens du renforcement ou de l'agrandissement des Unités déjà existantes est la nouvelle démarche de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers pour accélérer le maillage du territoire national.

Dans ce registre, la Brigade s'est d'ailleurs enrichie, en Décembre 2014, de trois Postes d'Incendie et de Secours respectivement au Nord du Pays à Péte, au Centre à Kaffrine et au Sud à Vélingara. L'année 2015 sera une année charnière avec un objectif de dix nouvelles créations dont Bakel, Kounghoul figurant en bonne position dans son Plan Spécial de Développement.

Approche à la fois réaliste et pragmatique, cette couverture évolutive du maillage du territoire découle d'une analyse fine des risques et aléas par espaces géographiques. Elle s'appuie sur une main courante basée exclusivement sur la logique opérationnelle pour définir l'ordre de priorité des ouvertures des nouvelles casernes.

Ainsi, après un retour d'expérience du feu d'usine de textile à Diourbel qui a mobilisé tous les moyens organiques du GIS 2, le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques (SNACR) en cours d'élaboration constituera un précieux outil de planification du développement de la Brigade qui va disposer enfin d'un référentiel de base en vue d'un maillage progressif et pertinent du territoire.

La montée en puissance de la Brigade est complétée par la réalisation d'un Centre Opérationnel pour encadrer entre autres toutes les opérations de



Colonel Mor SECK

grande envergure notamment le suivi de la crise Ebola avec l'installation du camp de Kalifourro, les couvertures sécuritaires d'événements majeurs dont le XV^{ème} Sommet de la Francophonie. Cette montée en puissance sera aussi soutenue par une gestion managériale sans complaisance des personnels et des ressources pour accompagner le maillage et surtout faire face avec efficacité à toutes les nouvelles et vicieuses formes de risques auxquels la Brigade est confrontée.

Cette ambiance bouillante ne saurait prospérer sans un climat social détendu comme tente de le montrer le bilan du Service Social et l'imagination fertile des Sapeurs qui profitent de leur repos bien mérité pour partager leur seconde facette aux lecteurs de Soldat du Feu.

Activités 2014 de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers :

Analyse d'un bilan opérationnel.



Le bilan des interventions de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers pour l'année 2014 a connu une hausse considérable comparée à l'année dernière. Cette augmentation est due à la conjugaison de plusieurs facteurs. Dakar enregistre 45,02% de ce bilan. « Soldat du Feu » fait l'analyse à travers quelques rubriques.

Ainsi 27.216 interventions ont été effectuées cette année sur l'ensemble du territoire national contre 25.525 en 2013, soit une hausse de 1691 interventions.

Le bilan par Groupement d'Incendie et de Secours (G.I.S) est le suivant :

- GIS 1 (région de Dakar) : 12.253 ;
- GIS 2 (régions de Thiès et Diourbel) : 6624 ;
- GIS3 (régions de Kaolack , Fatick et Kaffrine) : 2057 ;
- GIS 4 (régions de Ziguinchor, Kolda et Sédiou) : 2200 ;
- GIS 5 (régions de Saint Louis, Louga et Matam) : 2940 ;
- GIS 6 (régions de Kédougou et de Bakel) : 1142.

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer cette augmentation.

L'accroissement du parc automobile et des véhicules à deux roues combiné à une mobilité dense des populations, le renforcement et l'extension du réseau routier constituent des facteurs explicatifs si l'on prend le cas des accidents de la circulation.

Du côté de la Brigade Nationale, le maillage du territoire est dans une véritable phase de croisière. Dans le sillage de l'extension de sa fourchette opérationnelle les postes d'incendie et de secours de Bambèye, de Pikine, de Matam et de Linguère ont été créés. Ces populations ont désormais accès aux secours de proximité des services de la Brigade. Cette fourchette a été d'ailleurs étendue en tout début d'année 2015 avec l'ouverture des postes de Vélingara, Kaffrine et Pété. Les données statistiques suivantes ont été relevées :

INCENDIES :

On a noté une stabilité des interventions concernant les incendies : de 2036 en 2013, elles sont passées à 2042. En milieu urbain, les feux de maisons, de chambres et de véhicules sont plus nombreux. Les causes sont difficiles à déterminer, mais l'origine électrique et l'imprudence humaine sont souvent citées.

En milieu rural, les feux de villages et par extension les feux de cases restent la hantise des populations. Ces feux sont toujours violents et causent d'énormes dégâts accompagnés souvent de pertes en vies humaines. Pour cette année 13 personnes ont péri dans des incendies.

Ces feux touchent principalement le bassin arachidier avec une prédominance dans le tiers de régions Kaolack, Kaffrine, Kolda et connaissent un regain au

deuxième trimestre de l'année.

En exemple : cette série d'incendies qu'ont connue le 06.6.2014 les villages de Ngayène Sabakh, de Katatal, de Maka Gouye , de Diéry, de Darourakhmane où 427 cases ont été consumées, 03 morts dénombrés et des dégâts inestimables enregistrés . Un vent violent accompagné de poussière était à l'origine de ces incendies.

Accidents de la circulation :

Ils représentent 46.10^o/° des interventions avec 12.547 soit une augmentation de 2304 interventions par rapport à 2013. Le nombre de victimes est de 22.441 dont 433 morts.

Dakar a enregistré 5653 accidents avec 8225 victimes dont 126 morts. A signaler la récurrence des accidents impliquant les deux roues (voir article). Les piétons heurtés ou renversés sont plus nombreux mais les collisions et les dérapages renversements de véhicules – surtout en zone rurale - sont les plus meurtriers.

Assistances aux malades :

Les ambulances des Sapeurs Pompiers ont assisté et transporté dans les structures sanitaires 4795 malades dont 4607 trouvés sur la voie publique. Si pour la plupart de ces personnes la nature de la maladie est indéterminée, beaucoup de cas de crise d'épilepsie et de maladie mentale ont été notés. Beaucoup de ces personnes n'étaient pas accompagnées.

A Dakar, sur 1860 malades ,271 malades mentaux et 224 épileptiques ont été dénombrés.

Transport et dépôt de corps sans vie :

Ce sont des personnes découvertes sans vie sur la voie publique pour la plupart. Des parents de personnes décédées à domicile peuvent recourir aux services de la Brigade ou demander un transfèrement de cadavre d'une entité médicale à un établissement de culte ou vers des cimetières. 482 corps sans vie dont la cause n'a pas été déterminée, 48 suicides, 52 foeticides/infanticides (40 à Dakar), 14 décès par suite agressions ont fait l'objet, entre autres, de sorties des éléments de la Brigade.

Noyades :

Les cas de noyades restent toujours préoccupants ; le bilan 2014 fait peur : 276 interventions, 291 victimes dont 241 morts. Cette mortalité frappe les enfants et les jeunes dont l'âge est compris entre 06 et 35 ans en moyenne. La région de Dakar (101 décès) et de Saint-Louis (89 décès) occupent les premières places. Ces noyades surviennent pendant la période estivale avec la fréquentation des plages surtout à Dakar.

A Saint Louis, il ya certes beaucoup de cas de noyades dans les plages (Hydrobase par exemple), mais un fait est à bien noter : ces nombreux enfants qui se noient dans les villages baignés par le fleuve Sénégal, dans la zone qui va de Richard Toll à Matam : 43 décès ont été enregistrés dans ces villages.

Autres accidents :

A coté de ces interventions classiques, il ya d'autres accidents et qu'on peut qualifier d'accidents divers : ce sont les sauvetages dans les puits, les chutes accidentelles de personnes à partir d'échafauds, les effondrements de maison, les éboulements, les agressions, les rixes, les accidents ferroviaires, domestiques, de travail, etc. Ces accidents ont occasionné 2246 sorties avec 2602 victimes dont 432 morts.

Activités diverses :

Les interventions liées à ces activités s'élèvent à 5127. Ce sont les services de sécurité lors des manifestations sportives et/ou religieuses ; les opérations d'assainissement, les ravitaillements en eau au profit des populations victimes de pénurie d'eau ou au profit de tiers à leur demande, les visites de sécurité d'ERP, d'usines et autres.

Le Sénégal en général, Dakar en particulier n'ont pas connu les inondations majeures comme c'était le cas en 2013. Néanmoins, la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers a reconduit le même dispositif et de manière anticipative là où il le fallait. Et toutes les populations confrontées à des problèmes liés à ces inondations ont été secourues de manière diligente.

Sergent Albert SARR



La conduite des deux roues...,



Sergent Albert SARR

La Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers a effectué en 2014, 27.216 interventions dont 12.547 accidents de la circulation routière. Beaucoup de ces accidents ont impliqué les engins qu'on appelle communément «2 roues». «Soldat du Feu» se pense sur la question dans ce numéro.

Le secteur du transport offre aux populations une variété de moyens de déplacement à leur choix. Si d'aucuns sont des usagers accros des cars Dakar Dem Dikk, «Ndiaga Ndiaye», TATA, «cars rapides», d'autres, se rabattent sur les deux roues. Jugés moins encombrants, rapides et pratiques pouvant circuler dans des espaces réduits surtout pour se dépêtrer des embouteillages, ils sont la chasse gardée des jeunes. Chaque jour des centaines voire des milliers de ces engins font partie du décor de la circulation dans nos villes et surtout à Dakar ; disputant la chaussée avec automobilistes et piétons provoquant des «scènes de circulation» à trois souvent cocasses mais dramatiques et tragiques parfois : la survenance d'accidents parmi lesquels les accidents impliquant les «2 roues»

En prenant comme thématique, lors de la journée de la prévention routière édition 2014 «Conduite de deux roues et le port du casque», les responsables de la Nouvelle Prévention Routière ne savaient pas si bien choisir. Car on peut dire qu'elle est d'actualité et vient à son heure. Il est temps de parler de ces accidents qui dans lesquels ces 2 roues sont impliqués qui font beaucoup de victimes.

un problème de sécurité routière

Ainsi en 2014, sur 12.547 accidents pour lesquels la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers a été sollicitée, 5521 ont impliqué des «2 roues», fautifs ou pas. Ces accidents ont fait 6023 victimes dont 109 corps sans vie trouvés sur les lieux de ces accidents, compte non tenu des blessés qui ont succombé à leurs blessures dans les hôpitaux. La capitale Dakar a enregistré à elle seule 1827 accidents impliquant ces engins avec 30 morts et 2262 blessés sur un total régional de 5653 accidents de la circulation. Ces accidents ont donc des conséquences fâcheuses sur les plans humain et économique. Elles sont d'autant plus néfastes que les victimes de ces accidents sont pour la plupart des jeunes dont la moyenne d'âge est comprise entre 20 et 35 ans. Ces accidents frappent donc au cœur de la jeunesse, tuant, incapacitant et invalidant beaucoup de bras du Sénégal de demain, les leviers sur lesquels le pays compte pour son développement économique et social.

Quand il ya accident, trois facteurs sont souvent mis en avant pour l'explication : le facteur humain, le facteur technique et facteur infrastructurel. Dans le cas qui nous intéresse, le facteur humain est plutôt indexé comme étant la cause de beaucoup d'accidents impliquant ces engins. Ils découlent el plus souvent de l'imprudence voire de l'indiscipline des cyclomoteuristes qui foulent au pied certaines dispositions du code de la route : non respect des règles de dépassement, non respect des droits des piétons sur les passages piétonniers, non respect du « langage » des feux optiques, etc. Et quand cette indiscipline trouve des grincheux et des intolérants – qui ne manquent pas dans ce microcosme de la circulation -, le mélange est suffisamment détonnant pour en arriver à ce fâcheux événement qu'est l'accident. A preuve les prises de gueules et les échanges de propos pas du tout tendres entre automobilistes et cyclomoteuristes disent long sur cette indiscipline.



Les surcharges à bord des cyclomoteurs font aussi partie du décor de la circulation dans nos villes et peuvent être considérées comme des causes d'accidents.

Au demeurant, la conduite de deux roues doit forcément aller avec le port du casque. Le taux de mortalité du à ces accidents et les blessures graves surtout crâniennes qu'ils occasionnent pouvaient être réduits ou évités si les cyclomoteuristes portaient leurs casques. Mais la réalité sur la circulation est autre : beaucoup de scootéristes enfourchent leurs engins tête nue.

La réalité est que le port du casque est loin d'être observé intégralement chez les cyclomoteuristes. Beaucoup de motocyclistes ont le casque, en savent l'utilité mais ne le portent.

Pourtant il est indispensable comme la ceinture de sécurité et le gilet de sauvetage le sont à l'automobiliste et au pêcheur.

Un jour votre serviteur, chef d'agrès d'une ambulance est alerté pour collision entre une moto et un véhicule. Arrivé sur les lieux, il a trouvé une un jeune homme allongé souffrant de traumatisme crânien. Quand il demanda au blessé s'il avait un casque, celui-ci répondit par l'affirmative en désignant son engin. Le secouriste fut surpris de trouver le casque de la victime bien rangé au dessous de la selle comme un meuble qu'on voulut préserver des intempéries. Cet exemple, cocasse certes, peut avoir des conséquences dramatiques et pose toute la problématique du respect du port du casque dans la conduite de 2 roues.

... Qui mérite une attention particulière.

L'on se demanderait alors ou se situe le problème quand on sait qu'un texte législatif imposant le port intégral du casque existe. Doit-on laisser faire et continuer d'assister à ces accidents avec leur cortège de victimes nombreuses avec beaucoup de décès ?

En tout état de cause, il faut que tous les usagers de la route (automobilistes, motards et autres cyclomoteuristes) sachent que la route n'est pas un espace d'animosité et de règlement de comptes. Ils doivent donc faire preuve de discipline, de prudence, de respect et de tolérance ; seuls préventifs à nos yeux, à la survenance des accidents en général et les accidents impliquant les 2 roues en particulier qui peuvent constituer un problème d'insécurité routière si rien n'est fait.

Il faut protéger les usagers de ces engins en appliquant la rigueur de la loi sur certaines règles de conduite mais surtout sur le port intégral du casque.

Crédit immobilier BHS

Construire ensemble votre projet

0F
d'apport

taux
6,5%

durée
25
ans



Profitez des nouvelles conditions de crédit* de la BHS et réalisez dès aujourd'hui votre rêve d'accéder à la propriété.

Désormais, **avec 0F** d'apport, le nouveau crédit immobilier de la BHS peut s'étaler sur **25 ans** à un taux de **6.5%**.

N'attendez plus pour devenir enfin propriétaire !

Banque de l'Habitat du Sénégal - Boulevard Général DE GAULLE - BP 229

Tél : +221 33 839 33 33 - Fax : +221 33 823 80 43 www.bhs.sn

BHS
Construire ensemble

*offres soumises à conditions

Rien de Comparable



Technologie LVS

Moteur Direct Drive

Compresseur Linéaire Inverter



SOCOMAF S.A.
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

SHOW ROOM SIEGE :
4,8 BCCD-Dakar
Tél. : +221 33 859 69 00 • +221 33 859 69 01
Fax : +221 33 832 02 19 • E-mail : socomaf@socomaf.sn

SHOW ROOM CENTRE VILLE :
48 A. K. Bourgi
Tél./Fax : +221 33 822 26 70
E-mail : socomafabk@arc.sn

SHOW ROOM ST-LOUIS :
1, Rue Shoelsher - Quartier Sud
Tél./Fax : +221 33 961 45 70
E-mail : socomaf_stlouis@yahoo.fr

La Brigade : un outil en pleine expansion pour optimiser la gestion des risques à court terme



Colonel Mamadou CISSE

Depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, les gouvernants ont toujours manifesté, à des degrés divers, leur volonté de prendre en charge les multiples défis et menaces liés à la protection civile et qui sont consécutifs aux aléas climatiques, à l'évolution technologique, à la faiblesse de l'urbanisation en dépit du croit démographique rapide et de l'augmentation des populations au niveau des grands centres urbains notamment ceux qui ont pris naissance à partir de villages dits « traditionnels » comme Ngor qui souffrent encore en partie d'un déficit de restructuration.

En moins de cinq décennies, la population du Sénégal est passée de trois à quatorze millions d'habitants. Cet accroissement important de la population ne s'est pas accompagné de services sociaux de base pour apporter une réponse dans un contexte marqué par la récurrence des catastrophes survenues pendant les deux dernières décennies.

Afin de répondre aux exigences sécuritaires par la protection des populations, la sauvegarde de leurs biens et la préservation de l'environnement, l'État a entrepris différentes réformes institutionnelles pour faire passer le service de lutte contre l'incendie et les périls du niveau de corps troupe en 1962 à celui de Groupement en 1982.

En 1984, la revalorisation de la condition des Sapeurs-Pompiers est rendue effective par le décret portant « Statut Particulier des Personnels ».

Force est de reconnaître que ces mutations institutionnelles ont connu des limites parce que non sous tendues par des efforts nécessaires pour corriger le déséquilibre dans la distribution des secours et assurer le développement humain ainsi que l'équipement adéquat et suffisant des unités de secours.

Dans le but de doter les Sapeurs-Pompiers des aptitudes et capacités leur permettant d'assurer pleinement leur leadership dans la prévention et la distribution des secours intra-muros et d'être en mesure de répondre efficacement à toute requête internationale, le Groupement est érigé en Brigade le 13 décembre 2012.

Afin de marquer et de préciser davantage cette volonté des pouvoirs publics, le Président de la République a instruit le Gouvernement, lors du conseil des Ministres du 19 juin 2014, de « mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, un programme national d'implantation de grandes casernes régionales de Sapeurs-Pompiers, compléter par des centres et unités de secours secondaires dans chaque département et pour certaines zones à fort potentiel économique ou à très forte fréquentation ».

Ces directives du Chef de l'Etat, qui traduisent une prise de conscience totale du rapport consubstantiel entre la sécurité et le développement ont été corroborées par la prise en compte des préoccupations de la Brigade dans l'axe trois du « Plan Sénégal Emergent » dans sa composante renforcement de la Sécurité afin de créer les meilleures conditions d'une paix sociale et de favoriser le plein épanouissement des potentialités.

S'avérait-il donc impérieux d'engager de manière intensive les réformes stratégiques et opérationnelles nécessaires à une meilleure sécurisation des populations sur l'étendue du territoire national.

Dés lors, l'implantation de casernes dans les 22 départements qui en étaient dépourvus et la réduction des élongations sur les axes routiers les plus accidentogènes et les grandes agglomérations constituent des objectifs prioritaires pour le commandement.

La concrétisation de ces directives présidentielles aura sans nul doute pour conséquence de renforcer les mesures de prévention et de prévision, rapprocher les secours des populations, assurer des secours prompts et adaptés tant du point de vue de la lutte contre les incendies que celui de la prise en charge préhospitalière des victimes.

Au total, il s'agit d'une part de réduire de manière significative la probabilité d'occurrence des incendies et des accidents de toute nature, d'autre part d'assurer une distribution adéquate des secours sur l'étendue du territoire national dans des délais raisonnables.

Un rapide survol de l'évolution du maillage permet d'apprécier les efforts accomplis depuis deux (02) ans.

En effet, de 1960 à l'année 2000, le Sénégal comptait seize (16) unités de Sapeurs-Pompiers. Ce chiffre passera à vingt quatre (24) unités en 2012 soit la création de huit (08) casernes en 12 ans.

En l'espace de deux ans, entre mars 2012 et le 31 décembre 2014, sept (07) nouvelles casernes (Matam – Linguère – Bambey – Pikine – Pété – Kaffrine et Vélingara) ont vu le jour. Malgré ces résultats qui sont le fruit des efforts conjugués de l'Etat et des Collectivités locales qui ont mis des locaux à la disposition des Sapeurs-Pompiers, il convient, après l'installation d'une unité de secours au moins dans chaque chef lieu de région, devenue effective avec la création du Centre de Secours de Kaffrine, de passer à une vitesse supérieure afin d'implanter avant la fin de l'année 2017 une caserne dans chacun des dix huit (18) départements qui en sont encore dépourvus en continuant à privilégier uniquement la logique opérationnelle.

ACTUALITÉ

Comme objectif intermédiaire, le Commandement s'est engagé avant la fin de l'année 2015, à implanter une dizaine de Centres de Secours au moins (Koungheul – Bakel – Niore – Boukiling – Koukandé – Ranérou – Bignona – Médina Gounass – Saréya -Kébémér).

Parallèlement à la poursuite de ce maillage du territoire, la fin de l'année 2012 a consacré la mise sur pied du Groupement des Unités Spécialisées pour une meilleure prise en charge des catastrophes, du Sauvetage-Déblaiement, des Interventions Subaquatiques et des Risques Chimiques, Biologiques et Radiologiques.

Il s'agit après la couverture départementale intégrale, de créer des unités de secours dans les grands centres urbains, à proximité des installations névralgiques ou à risques particuliers comme le Port Autonome de Dakar, les autoroutes, la zone spéciale économique intégrée, le corridor Dakar-Bamako, les zones aurifères de l'Est, etc.

A ce sujet, la Brigade compte sur les responsables des sociétés et entreprises génératrices de risques importants. Elle attend impatiemment la réponse des autorités de l'APIX et du PAD aux propositions qu'elle a formulées pour la sécurisation de ces sites dont le rôle socio-économique est de tout premier plan.

L'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers dont la pose de la première pierre a eu lieu le jeudi 26 mars 2015 à Thiès, viendra combler l'absence d'une structure de formation à la hauteur des ambitions de la Brigade.

Egalement, l'amélioration de la qualité de la prise en charge des victimes afin de préserver la vie qui constitue le principal

centre d'intérêt de l'action des Sapeurs-Pompiers. A ce titre, la médicalisation des secours pour assurer des soins adéquats en préhospitalier aux accidentés, blessés et malades afin de réduire la mortalité et la morbidité commence à prendre forme avec l'intégration dans chaque équipe d'ambulanciers de personnel paramédical pour prodiguer les premiers soins infirmiers.

L'amélioration de ce dispositif s'impose afin d'atteindre l'objectif assigné à la Brigade qui consiste à se conformer aux standards internationaux. Elle passera par le recrutement de médecins urgentistes et la résolution des difficultés que rencontrent souvent les Sapeurs-Pompiers pour l'admission des victimes dans les formations hospitalières.

La modernisation du système d'information et de communication opérationnelle par des liaisons fiables et rapides, entamée depuis peu de temps, permettra au Centre Opérationnel, créé depuis un (01) an, d'assurer une meilleure coordination des opérations et de faciliter une gestion intégrée et inclusive des secours.

Initier les populations aux gestes de premiers secours et leur inculquer le réflexe d'alerter immédiatement les services d'urgence, fera de nos concitoyens des acteurs de la sécurité, imprégnés des mesures et actions appropriés à entreprendre dans le cadre d'une protection civile participative.

Au vu des avancées significatives réalisées et des perspectives clairement dessinées, la Brigade s'est résolument engagée pour être un des maillons forts de la « chaîne de l'urgence » qui ne produira les résultats escomptés que si l'union sacrée autour de la sécurité de toutes les personnes physiques et morales sera devenue une réalité.

Transport Ahmed Djouma GAZAL & Fils
GADE SENEGAL

- Transport d'hydrocarbures

Km 9, Bd du Centenaire de la Commune de Dakar - BP: 28800 Dkr Médina
Tél: (221)33 832 91 40 - (221) 33 832 15 46 - Fax: (221) 33 832 06 38
Email: adgazal@orange.sn



Sénégalaise Des Eaux



Amélioration constante des performances

La Sénégalaise Des Eaux
qui dessert plus de 5 millions
d'habitants est la première société de service
public d'eau d'Afrique certifiée
QSE (ISO 9001 version 2008/OHSAS 18001/ISO 14001)



Le client au cœur des préoccupations

Sénégalaise Des Eaux

Route du Front de Terre - BP 224 Dakar - Tél : 33 839 37 37 - Fax : 33 839 37 05 - E-mail : eau@sde.sn

site web : www.sde.sn

LA FORMATION : UNE PRIORITE DE LA BRIGADE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS



Les civilisations naissent et s'enrichissent ! La découverte du feu a permis l'évolution de l'homme. Au fil du temps, l'homme en est arrivé à combattre le feu qui est devenu un fléau. Il est parvenu à l'affaiblir mais ne l'a jamais éradiqué.

Souvent utile, parfois nuisible, le feu est dans ce second cas, à combattre obligatoirement mais pas n'importe comment : cette lutte doit être organisée, professionnalisée : le métier de Sapeur-Pompier est ainsi né. Son évolution parallèle à celle de la société est semée d'embûches.

Aujourd'hui le soldat du feu s'éloigne de sa mission première et voit celle-ci se diversifier et augmenter considérablement en modes et charges opérationnelles résultant de l'évolution des risques endogènes et exogènes, susceptibles de porter atteinte à l'homme.

Au Sénégal, à travers, la création de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, l'autorité a voulu, entre autres, adapter cet outil de sécurité et de protection à ces risques en mettant désormais un accent particulier sur leurs connaissances et leurs anticipations.

L'élargissement des spectres d'activités des Sapeurs-pompiers s'appuie sur des aptitudes fondamentales que les personnels de cette prestigieuse institution doivent détenir pour remplir leur mission avec efficacité et célérité.

Ces capacités indispensables à l'atteinte des objectifs de sécurité et de protection des populations que s'est fixé l'Etat du Sénégal, ont une exigence d'organisation et de ressources.



Colonel Abdoulaye NDIAYE, Chef CRH

C'est pourquoi, l'instruction et la formation des hommes occupent une place fondamentale dans la gestion des ressources humaines de la nouvelle Brigade Nationale des Sapeurs-pompiers comme en attestent les actes ci-après :

- * La création d'une ligne de crédit budgétaire dédiée à la formation et l'instruction.
- * La construction d'une Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers.
- * La diversification des types de formation, l'augmentation de leur fréquence.
- * La recherche à travers la coopération internationale, d'autres expériences en matière de formation.

I- CREATION D'UNE LIGNE BUDGETAIRE DEDIEE

Jusqu'en 2012, l'instruction et la formation au Groupement National des Sapeurs-Pompiers de l'époque se faisait avec peu de moyens. Ceci se reflétait dans l'efficacité, malgré la bonne volonté des formateurs, mais aussi sur la motivation des apprenants, qui se prenaient eux même en charge sur le plan des fournitures et de l'alimentation. En effet, il

n'existait pas de budget de formation car aucune ligne du budget de fonctionnement n'était destinée à la formation.

Constatant l'impact négatif de cette situation sur les missions de cette prestigieuse institution, le Commandement de l'époque a demandé et obtenu la budgétisation de l'instruction et de la formation qui est devenue effective depuis 2013 avec une somme de vingt-huit millions environs.

Celle - ci est assez juste face à l'ampleur des besoins, toutefois, elle permet aujourd'hui d'enrayer les maux les plus nuisibles. En effet :

- d'abord tous les stagiaires et même ceux formés hors de la Brigade, sont gratuitement nourris pendant toute la durée de leur stage d'où un regain de motivation et d'intérêt pour l'instruction et donc d'efficacité dans l'application et la mise en œuvre des connaissances acquises ;
- ensuite, le matériel pédagogique connaît un développement quantitatif et qualitatif sans précédent et donc voit l'amélioration des résultats attendus de l'instruction et de la formation avec des séances mieux élaborées et plus réalistes ;
- enfin, des formations de haut niveau dispensées dans des Ecoles Supérieures sont désormais financées au profit de certains cadres et spécialistes pour améliorer leurs capacités professionnelles et leur permettre de mieux contribuer à l'efficacité des activités de la Brigade.

Ce budget qui devrait normalement progresser a donc permis d'optimiser les actions de formation, cependant, le cadre qui laisse à désirer d'autant que l'instruction et la formation sont abritées dans des casernes à vocation d'intervention, a provoqué la prise d'un autre acte fondamental : la construction d'une Ecole de Sapeurs – Pompiers.

II- CONSTRUCTION D'UNE ECOLE NATIONALE DE SAPEURS POMPIERS

L'instruction et la formation à la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers ont depuis toujours été organisées dans des casernes à vocation plutôt d'intervention avec comme seuls supports, des cours de manœuvre, les engins d'intervention et des tours d'Incendie d'ailleurs, de moins en moins utilisée compte tenu de leur âge qui les rend moins surs.

Cette situation n'est pas favorable à une instruction de qualité en raison du manque d'infrastructures dignes d'une bonne formation de Sapeurs-Pompiers.

En effet, la formation de Sapeurs-Pompiers est assez exigeante et nécessite, pour une maîtrise parfaite de différentes et très diversifiées Techniques et méthodes d'intervention, que tout ce dont le Sapeur peut être confronté dans ses interventions, soit représenté de manière naturelle ou artificielle sur son lieu de formation et d'entraînement. C'est pourquoi, avec la naissance de la Brigade, le Commandement a fait de l'édification d'une Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers, une priorité absolue.

Cette école, qui sera construite à Thiès dès cette année 2015 devra être à l'image des meilleures Ecoles Européennes. Elle sera progressivement équipée de sorte qu'à court ou moyen terme, elle atteindra les standards internationaux en la matière.

Tout en développant son positionnement dans les réseaux d'écoles de sécurité civile, elle va au fur et à mesure, augmenter ses capacités à mobiliser et partager les savoirs et savoir-faire.

L'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers du Sénégal se dotera d'une telle dimension qu'avec le renforcement de ses capacités pédagogiques, elle pourra s'ouvrir aux pays de la sous-région et pourquoi pas de l'Afrique.

Pour développer ses compétences et affirmer son excellence au service des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile, l'école se dotera progressivement :

- D'un potentiel logistique exceptionnel composé de logements individuels et collectifs, de lieux de détente, d'installations sportives de pointe, de moyens de transport etc.
- D'un pôle pédagogique hors pairs doté de simulateurs grandeur nature, de simulateurs virtuels, d'amphithéâtres, de salles de cours, de salles de travaux pratiques et dirigés, d'engins d'instruction et autres moyens pédagogiques.

Une telle école devrait faciliter la poursuite de la diversification des types de formation et surtout de l'augmentation de leur fréquence.

III - DIVERSIFICATION DES TYPES DE FORMATION ET AUGMENTATION DE LEUR FREQUENCE

L'enseignement des personnels de la BNSP comporte des cours et stages, des formations de spécialisation et des recyclages ou formation de maintien.

Il permet soit d'acquérir des connaissances nécessaires pour occuper une fonction professionnelle, technique ou administrative soit de renforcer les acquis.

L'enseignement professionnelle est essentiellement consacré à :

- d'une part, la connaissance du feu et de ses effets nuisibles, les moyens de le prévenir de s'en protéger et de le combattre ainsi que tous les outils qui le permettent ;
- d'autre part, le secourisme, les gestes qui permettent de maintenir une victime en vie en attendant de la mettre à la disposition d'un médecin et par conséquent la connaissance du corps humain et notamment les grandes fonctions vitales et leurs organes.
- Mais aussi, le sauvetage en milieu aquatique ou périlleux.

L'enseignement technique et administrative est quant à elle dédié aux fonctions de soutien (maintien en condition des matériels, gestion administrative, santé...). Il a jusqu'à récemment toujours été dispensé par les armées au profit des personnels de la BNSP.

Avec l'apparition et le développement de nouveaux risques majeurs partout dans le monde et surtout avec la montée en puissance de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, le commandement, conscient de l'importance de se préparer pour une réponse pragmatique et appropriée face à ces catastrophes a décidé de moderniser la formation des personnels non seulement en diversifiant les enseignements mais à augmenter leur fréquence.

La formation pour l'occupation de fonction professionnelle qui donne droit à des diplômes de la Brigade qui, jadis, était irrégulière, est désormais organisée annuellement à tous les niveaux. Et puisqu'elle donne également droit au grade et donc à l'avancement, sa régularité est très motivante : les personnels s'y préparent en permanence.

En outre, le programme a vu l'intégration de nouvelles matières telles que la réaction face à des risques radiologiques, chimiques et biologiques ainsi que la recherche sauvetage déblaiement en cas d'effondrement et accidents similaires.

Des formations qui avant, ne se faisaient qu'à l'étranger, sont aujourd'hui organisées sur place. C'est le cas du Certificat de Prévention et du Monitorat de Secourisme.

Les formations techniques et administratives sont aujourd'hui dispensées aussi bien par les armées que par des écoles de formation professionnelle publiques ou privées. La Brigade consacre chaque année une partie du budget d'instruction au règlement des factures des écoles qui forment les personnels des services de santé, des mécaniciens et électromécaniciens, des informaticiens, des géomaticiens, des cartographes etc... autant de spécialités avec des diplômes de niveau supérieur qui participent au renforcement des capacités de la BNSP à mieux remplir la mission à elle assignée par l'état.

La formation constitue l'élément essentiel du développement des personnels. Sa diversification et sa généralisation permet la mise en place d'unités polyvalentes en mesure d'apporter la réponse en tout lieu, face à toute forme de risques d'accident ou de sinistres.

C'est pourquoi, la Brigade compte beaucoup sur la Coopération Internationale notamment sur les pays comme la France, l'Espagne et les Etats Unis d'Amérique qui contribuent énormément au renforcement des capacités et surtout dans la formation de ses personnels.

IV - LA RECHERCHE A TRAVERS LA COOPERATION INTERNATIONALE, D'AUTRES EXPERIENCES EN MATIERE DE FORMATION.

Depuis toujours, la Brigade Nationale des Sapeurs-pompiers a bénéficié du soutien des pays développés amis du Sénégal, pour la formation de ses personnels.

Des personnels ont participé à des stages au Japon, en Malaisie, en Tunisie, en Algérie, au Maroc et aux USA.

La formation des officiers telle que la formation initiale, le Brevet de Prévention, la gestion opérationnelle de commandement et même certaines formations de sous-officiers ont longtemps été assurées par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

D'autres stages de spécialisation comme l'extinction des feux de bateau ont été effectués par des personnels Sénégalais au bataillon des Marins Pompier de Marseille en France.

C'est surtout avec l'arrivée d'un coopérant Français comme conseiller du commandant de la Brigade que la coopération avec ce pays en matière de formation a été plus active.

En effet, depuis 2012, plusieurs formateurs français se sont relayés au Sénégal pour apporter aux Sapeurs-Pompiers sénégalais des connaissances dans les domaines les plus variés dont les essentiels sont : l'extinction des incendies, le secourisme, le secours routier, le sauvetage déblaiement, la gestion opérationnelle de commandement, le risque chimique.

En outre, en 2014, le Centre d'Excellence pour la Réduction des Risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques de l'Union Européenne a formé plusieurs

spécialistes Sapeurs-Pompiers dans ce domaine.

A ce propos, il convient de noter l'apport des Etats Unis d'Amérique qui après avoir aidé à monter l'unité NRBC de la Brigade avec la formation des premiers éléments et la mise à disposition d'une importante quantité d'outils de travail, a accompagné de manière régulière la formation des personnels de cette unité d'Elite de la Brigade.

Aujourd'hui, ils envisagent la spécialisation d'une section de 30 à 35 éléments afin d'en faire, à terme, non seulement une section d'élite capable de répondre avec une extrême efficacité à tout risque NRBC, mais aussi et surtout, une section de formateurs pour toutes les forces aussi bien du Sénégal que de la sous-région Ouest africaine, faisant ainsi du Sénégal un hub dans ce domaine. Cette section a déjà reçu deux sessions de formation dont la dernière a eu lieu du 16 au 20 mars 2015.

Le royaume d'Espagne a également été très actif ces derniers temps dans la formation des personnels de la Brigade. En quatre ans une centaine d'officiers, sous-officiers et de militaires du rang ont bénéficié à l'école nationale de protection civile de Madrid des formations dans tous les domaines et notamment, celui de la recherche sauvetage déblaiement. L'unité sauvetage déblaiement de la Brigade est née à l'issue de l'une de ces formations.

Dans sa recherche effrénée de compétences tous azimuts dans le but d'être de plus en plus efficace pour la protection des populations et la sauvegarde de leur bien la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers sollicitera toujours l'expérience de tous ces pays et même d'autres de loin plus expérimentés que le Sénégal en matière de Sécurité.

CONCLUSION

En définitive, la formation se présente aujourd'hui comme l'arme secrète puissante de toute structure moderne et ambitieuse qui, en plus de moyens et matériels sophistiqués et adaptés à ses tâches, veut demeurer efficace.

La situation mondiale est marquée, en plus des effets des changements climatiques, par une industrialisation et une urbanisation galopante avec leurs lots de catastrophes et surtout par le terrorisme à travers lequel, les auteurs n'hésitent pas à utiliser des armes de destruction massive, dans un contexte où pour ces raisons, les populations sont de plus en plus exigeantes pour leur sécurité.

C'est ce qui constitue la raison d'une vision stratégique de la Brigade Nationale des Sapeurs pompiers et des ressources humaines dont elle dispose. Pour être efficace et garantir la réussite de ses missions, la Brigade doit pouvoir mobiliser les moyens facilitant son adaptation à un contexte de plus en plus complexe.

La formation apparaît donc, comme l'une des stratégies privilégiées favorables à l'adaptation de ses personnels aux spectres des risques auxquels elle est en permanence confrontée.

C'est pourquoi, l'optimisation des capacités existantes et leur renforcement sont-ils une priorité fondamentale pour la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers et ses soldats du feu. Aussi, la dynamique d'une formation rigoureuse adaptée, performante et évolutive sera poursuivie de façon à ce que l'exigence demandée soit toujours en harmonie avec la compétence acquise.

Une nouvelle Unité : La Compagnie Radiologique, Biologique et Chimique

La Protection Civile a pour objet de prévenir les risques de toutes natures (naturelles ou accidentelles) en protégeant en priorité les personnes, mais aussi les biens et l'environnement. Ce sujet de préoccupation est devenu un enjeu majeur pour de nombreux pays, le Sénégal en particulier. La Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers est un des acteurs principaux de cette protection et à ce titre, doit répondre aux sollicitations opérationnelles. Parmi toutes les actions nécessaires pour se préparer à lutter efficacement contre un sinistre, la formation du personnel revêt un caractère déterminant au sein de la stratégie mise en place par la Brigade Nationale des sapeurs-pompiers.

Ainsi de nos jours, de nombreuses actions de formation sur le risque chimique au profit des personnels de la BNSP et de la compagnie Radiologique, Biologique et Chimique ont été organisées; (risque chimique en Espagne, engins explosifs improvisés dans le cadre de la francophonie, les armes de destruction massives avec le bureau de l'assistance antiterroriste américain pour ne citer que quelques-uns sans compter la participation aux différents séminaires au Sénégal et à l'étranger dans le cadre des projets européens.

Les éléments de cette compagnie ont participé aussi à la formation des personnels toutes structures confondues (service d'hygiène, croix rouge et sapeurs-pompiers) pour la lutte contre Ebola et la mise à disposition d'un module sur le protocole de déshabillage et d'habillage à la commission hygiène et assainissement du ministère de la santé.

Une coopération entre le Sénégal et la France est mise en place depuis 2011 et permet d'accompagner la mise en œuvre d'une politique sécuritaire. La Compagnie Radiologique, Biologique et Chimique devenue opérationnelle en 2012 est une composante du Groupement des Unités Spécialisées dont la mission est d'appuyer et de soutenir les Groupements d'Incendie et de Secours lors des interventions nécessitant des équipes spécialisées.

Elle est basée à Dakar, mais intervient sur l'ensemble du secteur de la Brigade et à l'étranger sur demande du ministre de l'intérieur. Lors des interventions à caractère RBC les personnels assurent :

Les mesures immédiates de sauvegarde ;
La recherche du renseignement ;
La protection et la sécurité des personnels;
La détection ;
Le prélèvement ;
Le balisage ;
La réduction ou la suppression de la cause;
La récupération ;
La décontamination.

De nos jours la compagnie a effectué une vingtaine d'interventions dont :

07 Aout 2013 : Intervention chavirement bateau espagnol «Almadraba uno» au large des Iles madeleine pour fuite d'ammoniac.

Du 10 Aout au 15 Septembre 2013 : Surveillance à bord dudit bateau pour travaux de pompage du carburant.

15 Aout 2013 : Intervention Port Mole 10 Sofrigal en face «Sen mer» pour fuite d'ammoniac dans un bateau espagnol «Albacora coribe».

18 Aout 2013 : Intervention au Port Mole 1 pour produit dangereux à bord d'un bateau espagnol «Maestro referes» .

06 Septembre 2013 : Intervention au Port «Phares et balises» pour fuite d'ammoniac.

10 Octobre 2013 : Intervention ICS Mbaou (ZFI) pour fuite d'ammoniac ; il s'agit d'un problème d'ordre environnemental due au rejet des déchets des ICS et d'autres usines de la ZFI qui indisposent les populations riveraines...

14 Octobre 2013 : Intervention au Port Mole 4 pour renversement d'un camion transportant de l'Hydro sulfite de Sodium.

10 Janvier 2014 : Intervention ZFI usine SATREC pour fuite d'ammoniac.

19 février 2014 : Intervention pour déversement de liquide sur la voie publique (30 000 litres) de fuel lourd route de Rufisque.

01 avril 2014 : Intervention à Louga pour une usine de glace abandonnée et dont les réservoirs contenaient de l'ammoniac.

Pour toutes ces interventions les hommes de cette unité spécialisée sont parvenus à maîtriser le danger, d'où l'importance des stages et des entraînements.

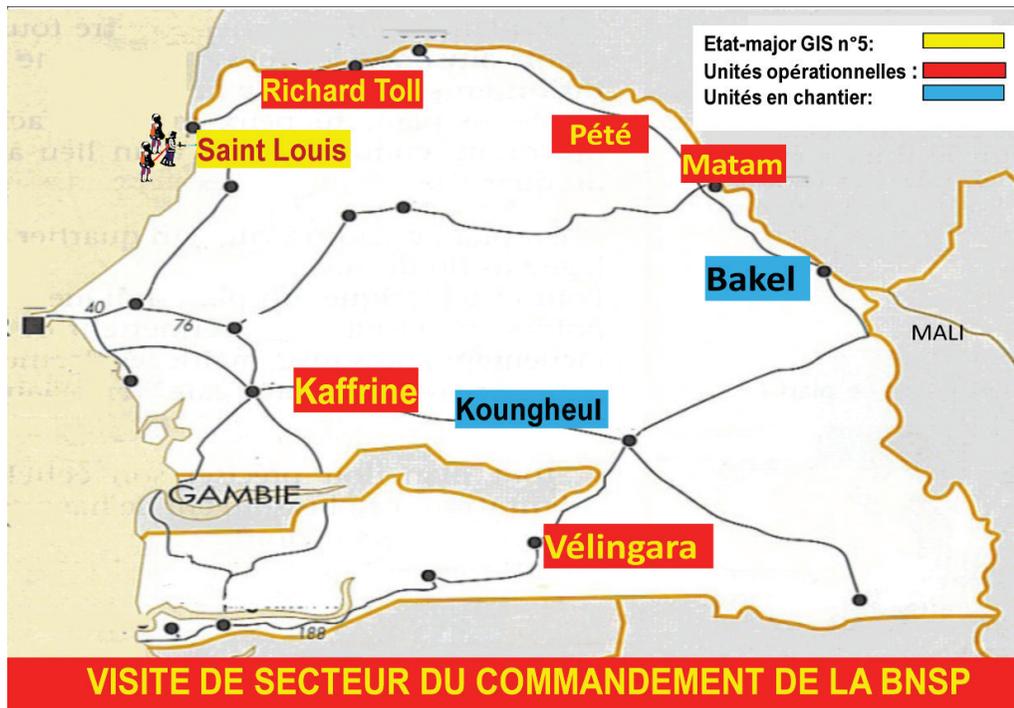
Avec les différentes formations reçues par les personnels de la Brigade Nationale des sapeurs-pompiers, il sera installé des cellules d'interventions radiologique, biologique et chimique dans les groupements d'incendie et de secours pour un maillage de l'ensemble du territoire.



Adjutant Chef
Maguette NDIAYE



SAINT-LOUIS, LA VILLE TRICENTENAIRE ACCUEILLE LA BRIGADE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS



Par le Commandant Yoro NDIAYE, Commandant le Groupement d'Incendie et de Secours n°5

Face à l'évolution de la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers, le Commandement a jugé opportun de constater de visu, le développement capacitaire de cette grande formation militaire en adoptant une politique de décentralisation de ces activités. C'est à ce titre que, pour la première fois dans l'histoire de cette grande formation, qu'une réunion de grand Commandement a été organisée hors de l'Etat-major. Ainsi, Saint-Louis, la ville tricentenaire, cette ville emblématique, qui a marqué l'histoire du Sénégal, à eu l'honneur d'accueillir tout le Commandement de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers. Cette réunion est suivie d'une visite de terrain dans certaines localités du secteur de la BNSP.

En fonction de la grande mutation qu'a subie le Corps des Sapeurs-Pompiers au Sénégal, transformation marquée par l'érection en 2012 du Groupement National des Sapeurs-Pompiers en Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers à travers le décret n°2012-1434 du 13 décembre 2012, le Commandement de cette grande formation militaire s'est engagé dans une politique de maillage du territoire par l'implantation de nouvelle caserne. Cette évolution capacitaire de la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers, indispensable à l'atteinte des objectifs de défense et de protection civile, crée-t-elle également des exigences d'organisation et de ressources. Aussi, favorise-t-elle la mise en place d'une fourchette budgétaire adéquate et en particulier, la nécessité de mettre les personnels dans de bonnes conditions morales et sociales d'existence afin de leur

permettre de remplir leur mission avec efficacité et célérité.

C'est à ce titre, que le COMBNSP, Commandant la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers a décidé d'organiser une première réunion de grand Commandement hors des locaux de la caserne Malick SY, siège de l'Etat-Major, réunion suivie d'une tournée opérationnelle dans la période du lundi 16 au vendredi 20 février 2015, en vue de s'enquérir de la situation qui prévaut dans les nouvelles formations implantées dans les régions de Saint-Louis, de Matam, de Tambacounda, de Kolda et de Kaffrine.

A cet effet, pour cette première réunion délocalisée, c'est l'Etat-major du Groupement d'Incendie et de Secours n°5, basé à Saint-Louis, qui a été choisi pour recevoir le grand Commandement de la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers.

En effet, le mardi 17 février 2015, cette mythique caserne des «Soldats du feu» implantée au 374 avenue Jean Mermoz, au quartier Nord de l'île de Saint-Louis, cantonnement militaire qui occupe actuellement les structures héritées de l'ancienne caserne des spahis de l'armée coloniale, a eu l'honneur de recevoir pour la première fois dans l'histoire de la vie des Sapeurs-Pompiers au Sénégal, tout le commandement de la Brigade, en vue de statuer sur les destinées de cette grande institution à la noble devise « Sauver où Périr ».

Or de par le passé, de nombreuses visites d'autorités

ont été effectuées dans ce temple de la solidarité. Mais de mémoire de soldat du feu, jamais une visite n'a tant marqué, aussi bien le personnel de cette caserne, que les autorités civiles et militaires de Saint-Louis, dans la mesure où en plus du Général, Commandant la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers et des officiers de l'Etat-major, tous les officiers Commandants les Groupements d'Incendie et de Secours ont eu à honorer de leur présence cette première réunion décentralisée de grand Commandement.



En fait, la délocalisation de cette réunion de grand Commandement, a pour but de permettre à l'ensemble des officiers de l'Etat-major, ainsi qu'aux officiers responsables des secteurs opérationnels, de mesurer la situation qui prévaut dans les formations, de s'enquérir des conditions de la vie de la troupe et de définir les axes d'orientation de la BNSP. Elle permet aussi, d'avoir une vision collective des efforts consenties au niveau des unités, d'analyser les objectifs visés, afin d'apporter ensemble des solutions idoines, permettant d'améliorer les conditions de vie et d'existence des formations par l'emploi cohérent des ressources allouées à la Brigade, en vue de l'exécution efficiente de la mission.

Ainsi au cours de cette réunion plusieurs problèmes ont été soulevés et des résolutions ont été apportées ou proposées. Ces difficultés, globalement d'ordre opérationnel, logistique et administrative se résument dans une large mesure à :

- l'évolution de la situation de la Brigade depuis sa transformation ;
- le développement de la conceptualisation opérationnelle des formations ;
- la situation des moyens humains et matériels, ainsi que des infrastructures abritant les casernes ;
- la création de nouvelles formations pour développer le maillage des secteurs ;
- la volonté de maîtriser l'emploi des forces, d'accroître leurs capacités, mais également de prendre en compte leur concept d'engagement en leur donnant les moyens de prévenir et de faire face aux aléas ;
- la nécessité d'améliorer la fourchette budgétaire mise en place dans les Groupements d'Incendie et de Secours depuis 2013.
- la nécessité de considérer certains facteurs relatifs à la volonté d'accompagner les formations, la priorité à apporter à l'homme avec obligation de sécurité, de motivation et maintien du moral.

En somme, cette réunion de Commandement a permis de clarifier la politique d'engagement de la Brigade et de définir le rôle de chacun à tous les niveaux de responsabilités, en vue d'aboutir au respect des principes fondamentaux qui guident l'emploi des formations de la Brigade dans la poursuite des objectifs assignés.

A l'issue de cette importante réunion, le Général

Commandant la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers a procédé à une visite dans les différentes formations nouvellement installées à Pété dans le département de Podor, à Vélingara dans la région de Kolda et à Kaffrine. Il a profité de cette occasion pour faire un passage au Centre Secondaire d'Incendie et de Secours de Richard Toll, au Poste d'Incendie et de Secours de Matam, enfin au niveau des chantiers en cours pour

l'érection de nouvelles casernes à Bakel et à Kounguel.

Cette visite de travail initiée à la suite de la création de nouvelles formations dans ces régions, en application de la politique de maillage du territoire national entamée, avait pour objectif de constater l'évolution effective de cette grande formation militaire, avec pour corolaire de mettre en place d'ici l'horizon 2020, une caserne de Sapeurs-Pompiers dans chaque département du Sénégal, en traduisant la volonté politique de mieux assurer la sécurité des populations, la sauvegarde de leurs biens.

En outre, au cours de cette tournée opérationnelle, le Général Commandant la Brigade Nationale des Sapeurs – Pompiers a effectué à une visite de courtoisie auprès des autorités administratives territoriales. Eu égard à l'accueil très chaleureux qui lui a été réservé dans toutes les localités où il a eu à visiter, le COMBNSP n'a pas manqué de souligner le besoin de soutien des autorités administratives dans le recouvrement des versements des Communes aux frais de lutte contre les incendies et les fléaux calamiteux. Aussi, demandera-t-il aux autorités, en particulier au Gouverneur de Saint-Louis l'octroi d'un site pouvant abriter une caserne de Sapeurs-Pompiers dans le faubourg de Sor compte tenu de la contrainte que pose le Pont Faidherbe, et au Gouverneur de Matam, la délocalisation du Poste d'Incendie et de Secours vers un site plus adéquat.

Au terme de sa tournée opérationnelle, à Monsieur le COMBNSP de déclarer, que cette visite de terrain restera très bénéfique pour le Commandement. En effet, elle a permis de constater de visu toutes les difficultés des unités implantées dans ces secteurs. Difficultés engendrées par l'élongation des distances, l'état des axes routiers, les conditions climatiques, la configuration du milieu, les besoins des populations en matière de sécurité, et qui exigent des hommes qui sont chargés d'en assurer la sécurité, une volonté inébranlable et des perspectives prometteuses pour un meilleur service au bénéfice des populations. Dira-t-il enfin, que cette force de caractère du personnel rencontrera le soutien constant du commandement qui, conscient des contraintes opérationnelles, cherchera les solutions idoines pour satisfaire les besoins liés d'une part à la gestion de la capacité opérationnelle, d'autre part, à la gestion du moral et des conditions de vie des hommes.

Le Poste d'incendie et de secours de Pété

Le Poste d'incendie et de secours de Pété est installé le 31.12.2014 et mis en service le 1er Janvier 2015. Son secteur d'intervention, regroupe les Arrondissements de Saldé et de Cascas dans le département de Podor avec 12 communes réparties comme suit dans l'arrondissement de Saldé nous avons les communes de: Mbolo Birane – Galoya – Pété – Boké Dialoubé, dans celui de Casacas nous avons : les communes de Mboumba – Méry – Golléré – Walaldé – Doumga lao – Médina Ndatbé – Aéré Lao – Bodé Lao. Le Pis de Pété compte 34 Gradés et sapeurs et 03 véhicules d'intervention.

Le secteur d'intervention, essentiellement rural avec des pôles urbains (Pété, Galloya, Goléré, Aéro Lao), couvre une superficie de 5841 km² pour une population de 201.000 habitants environ. Trait d'union entre le Walo Mauritanien (ensembles des terres submersibles pendant les hautes eaux et cultivées en saison sèche) et le Diéry sénégalais (substrat argileux qui n'est jamais atteint par les crues estivales), le secteur est relativement plat, avec deux zones d'intervention : d'abord une première zone située dans l'île à Morphile inaccessible en période d'hivernage à cause de la montée des eaux, caractérisée généralement par des cas de noyade, des risques d'effondrement de bâtiment construits en banco, et ensuite une seconde zone dans le Djiéry (zone très sablonneuse difficile d'accès avec des villages très éloignés entre eux).

PETE est peuplé de Musulmans puulars très pieux, ouverts, très généreux et respectueux. L'implantation du PIS est saluée par toute la population et à tous les niveaux. L'accueil populaire réservé aux sapeurs –Pompiers lors de l'installation du Pis et au Général de Brigade Commandant la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers lors de sa visite en est une illustration.

Le 05 janvier 2015 à 15h30 mn, Monsieur le Ministre de l'intérieur avec une forte délégation a visité le PIS de PETE.

A l'entame de sa reconnaissance secteur, l'Adjudant –Chef Malick DIONE Chef de Poste, sèrère et Roi des Puulars a effectué une visite de courtoisie auprès des Chefs de service, Chefs religieux, Coutumiers, Imans etc.

Les risques sont là pour preuve dès les premiers jours, par exemple le 17 janvier 2015 à 21h55 les sapeurs-Pompiers sont alertés pour accident mortel de la circulation à Aéro Lao sur la nationale n°2 à 75 km de PETE. Le Dimanche 15 février 2015 à 14h36 un cas de noyade nous a été signalé à hauteur du pont de Médina Ndiatbé situé 40 km environ de PETE, alors qu'une Mère de famille a perdu la vie en essayant de sauver son enfant noyé.

Le 18 Février 2015 le Poste d'incendie et de secours de PETE a l'honneur de recevoir le Général de Brigade, Commandant la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers.



Le COMBNSP saluant les notables de Pété

La Visite de Monsieur le Général reste gravée dans les annales du Poste d'incendie. L'accueil chaleureux et la mobilisation des autorités Administratives, religieuses locales montrent nettement la volonté des populations à accompagner les sapeurs Pompiers à remplir la mission qui leur est dévolue.

La sensibilisation doit être notre cheval de bataille car dans certaines zones reculées beaucoup ignorent la mission des sapeurs-pompiers.

La prévention par rapport aux risques a son importance aussi dans PETE.

Les cas de crises sont aussi très fréquents dans les établissements scolaires, dans moins de deux mois nous avons assisté plus de dix élèves souffrant de crise.

Moral

Le moral est dans un état très satisfaisant, et le personnel est dans un très bon esprit de camaraderie et de solidarité. Aussi, d'excellentes relations existent avec les Autorités, les populations et la Gendarmerie.

Surtout avec tout au début l'organisation effectuée au niveau du PIS à savoir :

- L'ouverture du foyer
- La réalisation d'un poste de police
- L'installation d'équipements en dotation dans les locaux (ventilateurs – climatiseurs – frigos)
- L'abonnement à canal horizon
- L'installation de robinets au niveau des toilettes
- La réalisation d'un carré d'armes
- La visite de Monsieur le Général de Brigade, Commandant BNSP.

Le poste d'incendie et de secours de PETE est suffisamment armé pour satisfaire les demandes de secours, face aux risques courants recensés sur l'étendue de son secteur d'intervention. La coopération avec les structures régionales, publiques et privées disposant de moyens de secours telles que les Centres de santé, Districts sanitaires, réduit les difficultés réelles de prise en compte des victimes en cas d'accident avec plusieurs blessés.

POSTE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE KAFFRINE

Le PIS est mis en place suivant la NDS n° 02521/ BNSP/EM/CRH/DGPERS du 23 décembre 2014. Il est une unité du Groupement d'Incendie et de Secours n°3, rattaché à la 31^{ème} Compagnie de Kaolack. Il a un secteur d'intervention bien défini et bien délimité pour assurer les missions de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers.

Implanté dans le département de Kaffrine, arrondissement de Gniby, communauté rurale de Kahi.

Il couvre un secteur d'une superficie de 11.181 km². Il est à 62 km de Kaolack et 215 km de Tambacounda. Le secteur est limité :

- à l'est par la région de Tambacounda
- à l'ouest par la région de Kaolack
- au nord par les régions de Matam, Louga, Diourbel et Fatick
- au sud par la République de Gambie

Le secteur est une zone agropastorale à forte connotation paysanne. Il est complexe par l'étendue et l'abondance de son tapis herbacé.

Ce qui est la cause de plusieurs incendies et on peut citer les feux de cases ; les feux de brousses etc... Mais, aussi la route Nationale n°1 dont des accidents graves ont été dénombrés.

Et, d'ailleurs, avant notre arrivée ; des jeunes d'un mouvement local ont fait une marche pour remettre un Mémoire à l'autorité administrative que je me suis procuré. Je vous cite un paragraphe «LE CAMP SAPEUR EST DEvenu UNE PRIORITE ...» c'était le 27 décembre 2014.

Pour vous dire l'importance que les populations ont portée sur nous.

Nous avons quitté Dakar le 29 décembre 2014, passé la nuit à Kaolack et arrivé à Kaffrine le 30 décembre vers 12h ; mais, l'après-midi ce mouvement précité avait commencé à publier la venue des pompiers sur les réseaux sociaux et ces jeunes sont revenus le lendemain pour nous aider à désherber la caserne.

Certes, quelques manquements ont été notés en l'occurrence l'absence d'électricité et d'eau. Dans la première semaine pour s'éclairer la nuit, on utilisait des bougies et pour l'eau, un de nous qui habite la localité allait chez lui à 2km pour nous en procurer. Et pour recharger nos portables, on allait chez le gardien de l'antenne relais d'un opérateur téléphonique qui est l'un de nos voisins le plus proche, c'est à 100 mètres.



Cependant, nous avons su gérer cette situation à cause de l'attente des populations, dans la mesure où elles ne parlaient que de notre arrivée. Cela était visible pour les rares fois que nous partions en ville.

Mais, surtout, lors de notre première intervention le 05 janvier 2015 à 20 km de Kaffrine, avec comme moyens un petit premier secours ; dont hormis le chauffeur, ne prend qu'une personne et le reste du personnel était à bord de l'ambulance. C'était à Boulélé sur le route de Touba pour un feu de cases.

La population était tellement contente parce qu'elle nous disait que c'est la première que les pompiers viennent dans leur localité pour une intervention et que les secours étaient prompts. Même, le premier adjoint au maire, parce que le maire était absent ; nous a demandé combien la mairie doit payer pour le service rendu.

Nous leur avons répondu que le service est gratuit. Les sapeurs pompiers, là où ils sont, fonctionnent 24h/24h au service de la population.

En définitive, le PIS de Kaffrine rentre dans le sillage des secteurs d'interventions du GIS 3 et renforce la promptitude, l'efficacité et l'exécution des missions de la BNSP dans le seul et unique but de servir notre pays en ce qui concerne la protection civile

SAUVER OU PERIR

Adjudant Chef El hadji Mamadou LO
Chef du Poste d'Incendie et de Secours
de Kaffrine

TEMOIGNAGE D'UN CHEF DE CENTRE EN IMMERSION

Enfin !!!! Des Pompiers à Vélingara

Le vendredi 02 janvier comme pour accompagner 2015 nous prenons la route, camion d'allègement bien chargé de matériels en tout genre, véritable viatique pour les populations Vélingaraises.

Voyage mouvementé puisqu'il fallait répondre aux besoins de ses populations qui n'ont que trop attendu... et au petit matin du samedi 03, jour de Gamou marquant la naissance du sceau des prophètes nous arrivons au Poste de commandement du Groupement d'incendie et de secours N°6 .**Quel signe du destin !!!!**

Bientôt Gouloubou sur notre ligne de mire, porte d'entrée et limite du futur Poste que nous avons l'insigne honneur de commander.

Ah Gouloubou comme un serpent géant vu du ciel, nous voyons un cours d'eau magnifique qui est une ressource immense pour les populations du secteur. Mais le Gouloubou est aussi connu pour ses hippopotames ayant pignon sur rue dans ce filon d'eau.

Puis, les hameaux défilaient devant nous : mandat douanes, Sinthiang Koundara, Bassi et enfin Vélingara commune.

Dés que le véhicule s'immobilisa devant le bâtiment devant servir de Poste d'Incendie, les quelques passants, curieux badauds et riverains regardaient le remue ménage et ne réalisaient toujours pas que le détachement tant attendu était bien arrivé.

Mais la surprise n'était pas que pour les populations !!! Nous qui venons de la capitale, de la belle, mythique et grande caserne de Malick SY parée de ses plus beaux habits depuis l'avènement du Général KAMARA avons senti tant soit peu un grand vide autour de nous. Quelques fractions de secondes ont suffi pour nous rappeler la lourde tâche qui nous attendait.

Elle paraissait immense. Le comité d'accueil était déjà sur pied. Lézards, chats, toiles d'araignées, poussières, ordures de toute sorte, herbes hautes et sauvages sont tous là pour nous souhaiter la bienvenue.

Mais c'était sans compter avec la détermination, l'engagement et le sens du devoir des sergents William, Apollinaire, des Caporaux chefs NDIAYE et KONTE ; en passant par INDEGA, Talla Anta et KONE. Ces gens là ont vite compris la mission qui les attendait et se sont investis armés de beaucoup d'imagination et d'ingéniosité pour passer au peigne fin tous les locaux. D'ailleurs Monsieur le préfet, présent dès notre arrivée, semblait un peu gêné par l'état des locaux.



Ce qui m'a le plus rassuré, est la détermination qui se lisait sur le visage de mes hommes, déterminés à veiller en permanence sur les populations de Vélingara.

Ce fut une opération coup de poing bien réalisé et orchestré par le commandant du poste d'incendie qui avait en ligne de mire la venue du reste de la troupe.

Après quelques coups de pioches et de balaies, le secrétaire générale de la commune nous rendit visite avec quelques membres du conseil municipal, puis ce fut un ballet de quelques autorités et frères d'armes.

Sentiments du public

Unanimement les Vélingarais ont magnifié la présence des pompiers et n'ont pas manqué de nous raconter que six (06) mois avant notre arrivée, un violent feu avait ravagé des récoltes, des habitats, des troupeaux et même une personne y a perdu la vie plongeant ainsi les populations dans le désarroi total.

Et comme pour couronner le tout, le lendemain de notre arrivée et même sans la présence de nos moyens roulants, nous étions alertés pour un accident de la circulation sur la route de kolda à hauteur du campement « lew lewal ».

Il fallait agir et prendre en compte les appels de secours. Rapidement le centre de santé mis à notre disposition une ambulance que nous avons équipée pour intervenir.

C'était bien parti... « les pompiers AARI » disaient les populations et les événements se succédaient et quelques jours plus tard lorsque notre « petit bébé » servant de Premier secours arriva de Kafrine, nous étions alertés pour un feu de cases au village de Kaminakor à quelques 13 km de Vélingara.

L'état désastreux des pistes et la situation géographique de certains villages font que nous avons eu quelques difficultés pour nous présenter sur les lieux et dès qu'ils aperçurent notre engin d'incendie, la déception se lisait sur les visages.

Nous avons convaincu ces populations par notre savoir faire et nos années d'expérience pour circonscrire le feu et préserver ainsi les récoltes de ces populations démunies.

Peu à peu s'est installée une confiance et une adhésion à notre plan d'intervention et les populations ont compris que malgré la modicité de nos moyens nous avons une tactique cohérente qui a permis de vite maîtriser le sinistre et de préserver leurs récoltes.

A partir de la base d'opérations de Vélingara, le détachement est en permanence en posture d'intervention rapide sur tous les environs de cette grande ville, dès que l'alerte serait donnée et malgré les élongations.

Les relations avec la presse locale, ont permis également, d'entreprendre une communication visant à réaliser quelques actions préventives mais aussi d'expliquer la mission et le travail des sapeurs pompiers.

Cela a permis aux populations qui faisaient preuve de

négligence en cohabitant avec un tapis herbacé tout autour de leurs concessions en pailles de prendre conscience du danger, puis de réaliser au plus vite des pare-feux.

Ceci a également contribué à éviter le pire, néanmoins nous avons été sollicités pour huit (08) feux en moins de deux (02) mois de présence.

A l'analyse de ces interventions, il ressort que l'origine de la plupart de ces feux reste liée à la malveillance ou à l'imprudence d'enfants ce qui nécessite d'accroître la prévention de ces risques à travers des émissions radiophoniques.

Malgré les difficultés rencontrées, le poste d'incendie et de secours de Vélingara reste déterminé à honorer les demandes de secours. Les efforts consentis par le commandement pour améliorer son potentiel opérationnel combinés au soutien et à l'appui des autorités faciliteront sans doute sa montée en puissance au grand bonheur des populations.

Lors de sa visite de prise de contact au Poste d'Incendie et de Secours de Vélingara, le Commandant de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, a trouvé des hommes vaillants, le moral au beau fixe. Ce qui se justifie par l'ambiance combien énorme, tout autour de ce Grand Chef. Des hommes qui ont véritablement manifesté leur satisfaction au Commandement de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, avec des accolades, des prises de vues, des chants et des danses mais surtout en garantissant au Commandement qu'ils seront toujours disponibles et corrects à l'image de leur Devise «SAUVER OU PERIR»



SATS

Syndicat des Auxiliaires de Transport du Sénégal

Avenue Felix Eboué en face MTOA BP: 3213 - DAKAR

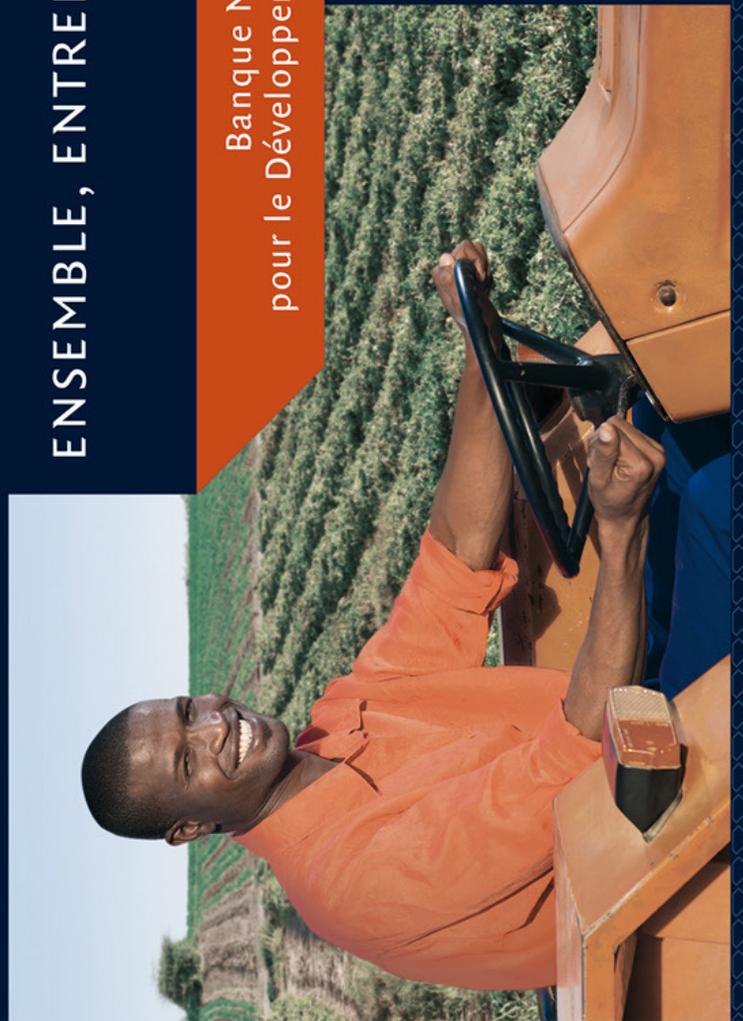
Tél: (+221) 33 822 61 63 - (+221) 33 823 23 75 - Fax: (+221) 33 823 23 73



BNDDE

ENSEMBLE, ENTREPRENDRE L'AVENIR

Banque Nationale
pour le Développement Economique



www.bnde.sn

ACTIVITÉS DU GÉNÉRAL



Audience avec le haut commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur la justice militaire...



avec le Directeur de la Protection Civile



avec l'inspecteur général des Forces Armées de la RDC



Avec le général (2ème section) Mamadou Niang ancien ministre de l'intérieur



Avec la Directrice général de la Police Nationale



Avec l'Ambassadeur d'Afrique du Sud



Avec le Général de Division inspecteur Général des Forces Armées



Avec le Général de Brigade Aérienne, Chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air



Avec le Général Gray de Vermont (USA)



Avec le Général de Brigade Aérienne Alain Preira



En visite à Saint Louis



A Matam



Remise de don Japonnais



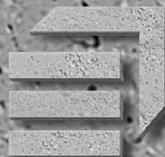
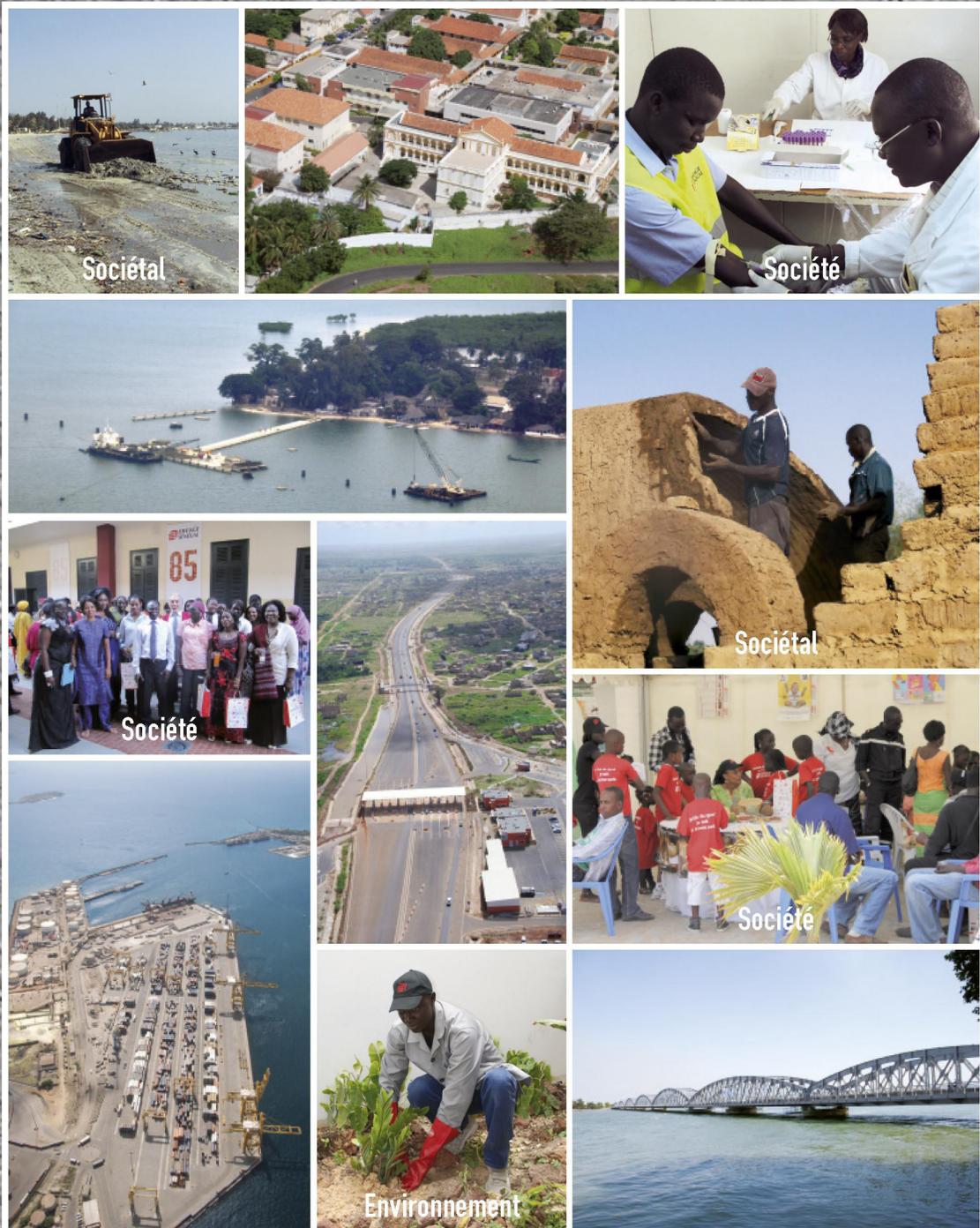
A Koungheul



A Bakel



Chez nous,
il n'y a pas que le béton qui compte



ISO 9001
ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification



Le Centre Opérationnel de la Brigade Nationale des Sapeurs –Pompiers

CENTRE OPERATIONNEL (CO) BEL OUTIL DE TRAVAIL



Capitaine Mamadou BA
Chef de la DOE

Dans le cadre de la gestion et de la coordination des opérations, les Sapeurs-Pompiers ont su gérer les interventions avec des moyens de liaison classiques de type central téléphonique. Avec les mutations qui se sont opérées du Corps National au Groupement National la communication s'est améliorée par la mise en place des bureaux des opérations des transmissions au niveau des unités, des bureaux de coordination des opérations des transmissions et un central de coordination des opérations des transmissions à l'échelon commandement.

Soucieux d'avoir comme bréviaire, l'efficacité opérationnelle combinée à une célérité dans l'exécution de ses charges, la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, s'est dotée d'un centre opérationnel lui permettant de suivre et de coordonner toutes les opérations à temps réel et rendre compte à l'échelon supérieur.

En outre, sous l'impulsion du Commandant de Brigade, qui a procédé à son équipement en matériels informatiques performants.

Le CO s'est illustré de fort belle manière à l'occasion du 15ème sommet de la francophonie qui s'est tenue à Dakar dans la période du 24 au 30 novembre 2014, ainsi que lors des grands événements religieux.

1- Définition

Organe fixe de commandement opératif, garant de l'application uniforme des procédures opérationnelles, le Centre Opérationnel (CO) coordonne l'ensemble des opérations menées sur le secteur de la Brigade en liaison avec les Postes de commandement Opérationnels (PCO) ou des Bureaux des opérations des transmissions des Groupements d'Incendie et de Secours.

2- Missions

Le Centre Opérationnel permet au Général ou à son représentant de commander en permanence l'ensemble des moyens opérationnels du secteur d'intervention de la Brigade.

Il lui permet également de renseigner les autorités sur l'exécution de sa mission et de leur exprimer le besoin en renforcement dans le but de garantir une couverture opérationnelle optimale et cohérente.

Offrant au Commandant de la Brigade une vision globale de la situation opérationnelle et logistique, il lui permet aussi de définir son idée de manœuvre.

3-Organisation

Le Centre Opérationnel, est installé à l'état-major de la Brigade, il s'articule autour de quatre entités :

- Salle Alerte et Transmissions
- Salle de Coordination Médicale
- Salle Opérationnelle
- Salle de Gestion de Crises

L'activation du CO dépend de l'importance, ou de l'ampleur de l'événement ou opérations à gérer dans le temps et dans l'espace.

Acet effet, les postures à adopter sont définies ainsi, de manière graduelle du niveau 1, à 3, et correspondent respectivement aux codes couleurs : vert, jaune et rouge. Il est conçu aussi à fonctionner de manière dégradée au vu de la récession de l'événement.

Le CO Niveau 1 (code vert) assure la gestion des interventions relevant du risque courant en liaison avec les Postes de

VIE DES UNITÉS

commandement opérationnels des Groupements. Il est activé en permanence 24heures/24 et comprend la salle alerte et transmissions, la salle coordination médicale.

Le CO Niveau 2 (code jaune), prend en compte le dispositif du CO niveau 1 et procède à l'activation de salle opérationnelle conçue pour la gestion des risques particuliers par l'officier de garde.

Le CO Niveau 3 (code rouge), prend en compte le dispositif du CO niveau 2 et procède à l'activation de salle de gestion de crise pour la gestion des risques majeurs (situation de crise) par le chef du CO ou le Colonel de garde ou sur proposition de l'officier de garde CO.

Posture d'activation	Code	Evénements
Niveau 1	vert	Gestion des opérations relevant du service courant
Niveau 2	Jaune	- Gestion des opérations particulières notamment - Campagne électorale - Grand rassemblement humains : (Magal, Gamou, Popenguine, foires, grands événements sportifs) - Feux d'hydrocarbure - Effondrement de bâtiment
Niveau 3	Rouge	Catastrophes majeurs Déclenchement du plan ORSEC Sommet international etc.

4- ORGANISATION PARTICULIERE RELATIVE AU CENTRE OPERATIONNEL NIVEAU 3

Lors d'un événement majeur, tels que troubles urbains, grandes manifestations socioculturelles, pandémie, risques de catastrophes naturelles ou industrielles ou survenue simultanée de plusieurs interventions importantes etc. le CO est activé au niveau 3 et se concrétise par la salle de gestion de crise.

5- Composition des cellules

Placée sous l'autorité directe du commandant opérationnel Brigade, la salle de gestion de crise est constituée de six cellules armées en personnel de garde ou d'astreinte.

- Cellule Commandement
- Cellule renseignement synthèse
- Cellule moyens
- Cellule Santé
- Cellule Anticipation Manœuvre Future
- Cellule Communication

6- AVANTAGES DU C O

Les interventions devenant de plus en plus complexes, les populations beaucoup plus exigeantes pour la prise en compte de leurs préoccupations en matière de sécurité, le CO pourvoit au Commandement toutes les données lui permettant, une prise de décision. Egalement, lors d'une intervention, une meilleure prise en charge des victimes ou impliqués en collaboration avec les organes institutionnels de communication.

Venu à son heure, le Centre Opérationnel est d'un intérêt stratégique pour l'autorité dès lors qu'il est un maillon fort du Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle de Crises (COGIC) basé au Ministère de l'Intérieur par la fourniture de renseignements fiables en période de crise.



MLT S.A
Manutention Logistique Transports



Nos principaux clients



AVEC VOUS JUSQU'AU BOUT

VOUS POUVEZ NOUS FAIRE CONFIANCE





33 Bd de la Libération
BP 5514 CP 18524
Dakar RP

Tel (221) 33.889.92.92
Fax (221)33.889.99.89

mltsa@orange.sn/www.mltsa.com

Ciments du Sahel

CIC Genève/ Dakar (céréales)

Comptoir Commercial

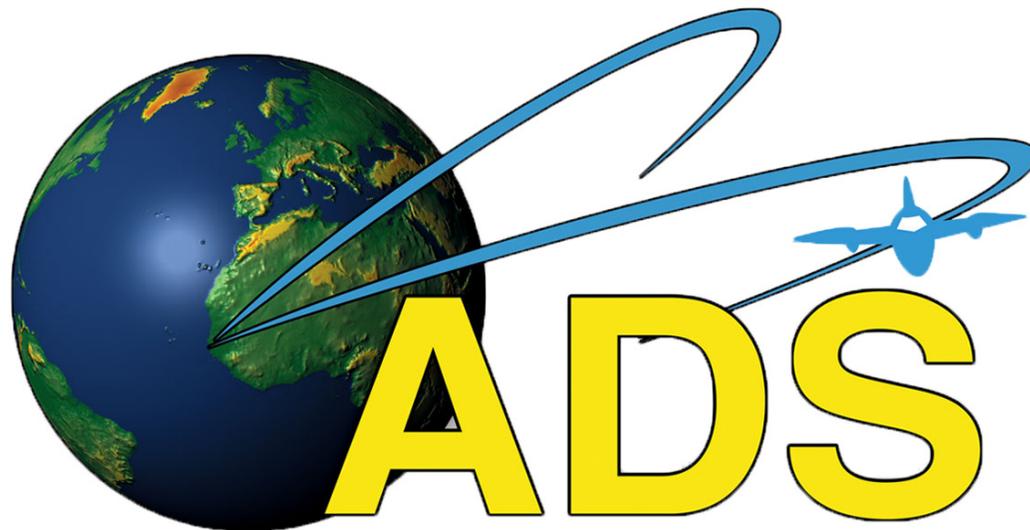
Mandiaye NDIAYE

Nell Stell

SEDIMA

Sénégal Mines

L'UNICEF



AGENCE DES AEROPORTS DU SENEGAL

Présentation

L'Agence des Aéroports du Sénégal a été créée le 09 mai 2008 pour assurer la gestion technique et commerciale de l'ensemble des aéroports du Sénégal dont les plus importants sont: Dakar, Ziguinchor, Cap Skirring, Saint Louis et Tambacounda.

Missions

- Promouvoir et Développer les aérodromes au Sénégal
- Assurer l'exploitation et l'entretien des installations techniques et commerciales de l'ensemble des aéroports du Sénégal
- Assurer la facturation, la collecte, le recouvrement et la répartition des redevances aéroportuaires
- Réaliser toutes études de faisabilité et de rentabilité des aéroports

Objectifs

- Maîtriser les risques sécurité, sûreté et environnement
- Développer les activités extra aéronautiques
- Optimiser le processus de traitement du passager notamment en exploitant l'usage des nouvelles technologies (biométrie, portiques millimétriques...)
- Améliorer l'accueil, l'écoute et la réactivité par rapport aux attentes des clients
- Développer les aéroports régionaux pour une politique de désenclavement

Aéroport International Léopold Sédar Senghor (Dakar)

- Position géographique privilégiée
- Plus de 2 000 000 de passagers par an en 2013
- Présence d'une quarantaine de compagnies aériennes majeures (Air France, Emirates, South African Airways, Delta Airlines, ...)
- Premier aéroport de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le troisième de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Leader dans l'espace ASECNA de par son trafic

Réalisations

- Acquisition de portiques millimétriques
- Installation de deux (02) nouveaux EDX pour le traitement des bagages de soute
- Installation de deux (02) nouveaux RX double vue pour les palettes de fret
- Acquisition d'analyseur de liquide électromagnétique
- Acquisition de détecteur de traces d'explosifs sans sources radioactives
- Extension et Réaménagement des salles Embarquement, Arrivée et Aménagement d'une nouvelle salle de transit.
- Automatisation des parkings autos

AERODROMES REGIONAUX

Présentation

- Accueil de vols domestiques
- Accueil de vols internationaux charters (Cap Skirring et Saint Louis)

Investissements

ZIGUINCHOR, CAP SKIRRING, SAINT- LOUIS, TAMBACOUNDA. KEDOUGOU, MATAM, KAOLACK

- Renforcement et allongement des pistes à 2500-3000 mètres
- Extension et renforcement des aires de stationnement
- Réhabilitation totale des Aéroports de Saint Louis, Ziguinchor, Tambacounda et Kédougou
- Construction des Aéroports de Matam et Kaolack
- Bitumage et l'extension des aires de stationnement
- Construction d'aérogares et de points froids
- Installation de PAPIs
- Installation d'un balisage lumineux des pistes et voies de circulation

LES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE DANS LA LUTTE CONTRE EBOLA



Commandant
Cheikh TINE, Cdt GIS n°4

L'épidémie d'EBOLA qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest est la plus importante et la plus complexe depuis la découverte du virus en 1976. En effet, les premiers cas ont été relevés en mars 2014 et elle a produit plus de cas de décès que toutes les précédentes réunies. Le virus s'est propagé d'un pays à l'autre, partant de la Guinée pour toucher la Sierra Leone, le Libéria, le Nigéria et le Sénégal par l'intermédiaire d'un ressortissant étranger arrivé par voie terrestre.

Face à cette situation, l'Etat du Sénégal avait décidé la fermeture de ses frontières terrestre, maritime et aérienne avec ces pays de plus de mettre en place les dispositifs de protection y afférent afin de minimiser le risque de contamination.

Dans ce cadre, Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Monsieur Abdoulaye Daouda Diallo accompagné de hauts responsables des différents corps de sécurité, s'était rendu à la frontière sénégal-guinéenne, le jeudi 05 Septembre 2014. A l'occasion, il avait annoncé l'installation à Boundou Fourdhou, d'un poste de contrôle avancé et d'un poste de santé mobile chargé de dépister les éventuels cas suspects d'Ebola, dans cette zone.

Installé, ce poste était contrôlé par la Police, aidée des autres forces de défense et de sécurité que sont la Gendarmerie, la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers, la Douane, l'Armée et le service des eaux et forêts.

Concernant le poste de santé mobile, il était divisé en deux parties, l'une étant installée près de la base vie de Linkéring Kalifourou, l'autre était prévue pour la frontière.

Ce dispositif, était complété par des patrouilles mixtes, le long de la frontière pour empêcher toute infiltration vers le Sénégal.

Dès le lendemain, le poste avait été mis en place à Kalifourou et, le dispositif déployé à la frontière avec la Guinée pour barrer la route à Ebola. Il est utile de relever que les acteurs de la santé ainsi que



les forces de l'ordre, activement soutenus par les populations, mènent depuis lors un remarquable travail sur le terrain pour protéger le pays.

Kalifourou zone vie des forces de défense et de sécurité

Kalifourou constitue la base arrière des forces. Chacune d'entre elles y a aménagé une zone servant de base vie pour ses troupes. Situé à quinze(15) kilomètres de la communauté rurale de Linkéring dans le département de Vélingara et à trente cinq (35) kilomètres de la frontière avec la République de Guinée, Kalifourou constitue la base arrière des forces qui ont implanté leur base vie dernier village avant la frontière, il abrite un marché important ou convergent les populations des villages environnants. Ces caractéristiques font que cette zone tampon, présente des risques propices à l'entrée et à la dissémination du virus Ebola.

Les facteurs de vulnérabilités

Les facteurs pouvant faciliter la propagation du virus EBOLA au sein des populations dans cette partie du Sénégal sont entre autres:

La Concentration des populations dans les pôles d'attraction économique. En effet, Diaobé est célèbre pour son marché hebdomadaire. Ce dernier qui constitue l'un des plus grands loumas de la sous-région grâce à sa proximité avec la Guinée,

la Guinée-Bissau et la Gambie. Cette localité l'une des plus importantes de l'Afrique l'Ouest développant un taux d'échanges commerciaux et interrégionaux sont les plus relevés.

La promiscuité : favorisée par la forte concentration humaine, elle présente en moyenne de plus en plus de 9 personnes par ménage

La pauvreté : vit au dessous du seuil de pauvreté, fait que la capacité de ;

Le faible niveau de connaissance de la population sur la maladie ;

Faible capacité d'hospitalisation du poste de santé : La capacité d'accueil du poste de santé de Kalifourou est extrêmement faible et le personnel est insuffisant.

Un détachement de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers au cœur du dispositif.

Partie intégrante du dispositif et présent depuis le 05 Septembre 2014, le détachement de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers est composé de dix(10) gradés et Sapeurs. Logé dans l'enceinte du poste de santé de Kalifourou, il participe activement à côté des autres forces de défense et de sécurité, aux opérations de sécurisation. S'agissant de l'Adjudant-chef Lamine BODIAN, chef du détachement déclare qu'ils travaillent, explique : « nous travaillons en parfaite collaboration avec toutes les forces présentes. Dans ce cadre, des patrouilles mixtes sont régulièrement organisées et ils appuient aussi l'infirmier chef de poste (ICP) notamment dans les tâches de sensibilisation ».

Le bilan ci-dessous résume les opérations à ce jour :

Nombre de patrouilles menées : 21
 Nombre de personnes refoulées : 244 dont 141hommes et 103femmes
 Nombre de Motos saisies : 15
 Nombre de Personnes arrêtées : 08 Hommes
 Nombre de cas suspects : 01

S'agissant des activités de cohésion et d'intégration indispensables à la vie en unité isolée, le détachement a célébré la traditionnelle « nuit du feu » dans l'enceinte du poste de santé. Accompagné des autres forces de défense et de sécurité mais aussi de la population, le détachement a organisé cet événement dans une ambiance de communion. Moment saisi par l'Adjudant-chef pour exprimer tout le sens de cette manifestation : « En organisant cette manifestation, nous avons voulu associer toutes les couches de la population en leur montrant



que malgré la présence de cette épidémie d'EBOLA, nous devons continuer à vivre normalement et ne pas sans laisser abattre par la psychose de cette maladie qui d'ailleurs aurait toujours existé ».

Ouverture de la frontière avec la Guinée : le dispositif de veille contre le virus Ebola reste maintenu.

Les Techniciens sénégalais et guinéens se sont réunis le 6 janvier à Kalifourou, "pour discuter des modalités" de la réouverture de la frontière entre le Sénégal et la Guinée, fermée depuis plusieurs mois à cause de l'épidémie d'Ebola. C'est à la suite de cette rencontre que l'Etat a décidé de la réouverture de la frontière le Mardi 27 Janvier à 00 heures. Ainsi, les trafics routiers entre la Guinée et le Sénégal ont repris dès le lendemain à 8 heures. Matérialiser par des véhicules de transport en commun ainsi que des camions chargés de marchandises en provenance de la guinée qui après contrôle, peuvent librement circuler de part et d'autre de la frontière.

En résumé, dispositif de prévention et de réaction d'urgence, le dispositif de Kalifourou demeure une réalité qui en dépit de la réouverture de la frontière avec la Guinée, Le dispositif de surveillance ainsi que les consignes restent maintenues qui n'a entraîné qu'un allègement des patrouilles.





CDT KHALIL MBATH

PROBLEMATIQUE DES FEUX D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

Le Sénégal à l'instar de tous les pays en voie de développement et notamment africains dispose d'un secteur industriel peu dense, qui connaît un essor important.

Dakar constitue le poumon industriel du Sénégal. Ces industries qui fournissent aux populations des emplois sont hélas le plus souvent la proie de flammes consécutives à des incendies.

Au moins 09 cas sont enregistrés chaque année avec des dégâts matériels estimés à plusieurs milliards et des pertes d'emploi.

De Mars à Décembre 2014, quatre (04) grandes industries ont pris feu dont les mythiques Mèches Darling à Dakar et l'usine WATER de Diourbel

Les Sapeurs-Pompiers, appelés à intervenir, rencontrent presque toujours des difficultés de sorte qu'ils mettent beaucoup de temps et de moyens pour venir à bout de ces incendies.

Devant l'ampleur de ces incendies pluriels, désolants et préoccupants mais surtout sources de pression sur les hommes et les matériels Sapeurs-Pompiers, on peut être amené à se demander ce qui se passe dans les établissements industriels au Sénégal, et que faut-il pour éviter ces incendies ou tout au moins réduire leurs effets dévastateurs qui annihilent ou compromettent des investissements durement consentis.

En fait, la problématique des Incendies d'établissements industriels au Sénégal n'est pas une fatalité ; elle est la conséquence du non respect, des normes de construction, des normes électriques ; de l'inadaptation des moyens de secours ou de l'inconscience ou l'ignorance presque jamais sanctionnées de certains individus, caractérisées par l'inobservation de règles pourtant élémentaires, dont le respect est d'ailleurs obligatoire au vu des textes qui

régissent la sécurité dans les établissements industriels.

Un bref rappel de quelques incendies d'établissements industriels qui ont défrayé la chronique ces derniers temps dans un premier point, permettrait, dans un second point, de disséquer les feux d'établissements industriels pour détecter les anomalies, causes de la naissance, de la propagation rapide de ces feux ainsi que des difficultés que rencontrent les Sapeurs Pompiers lors des interventions, afin d'aboutir dans un dernier point, à certaines prescriptions à l'endroit des industriels. qui pourraient si elles étaient strictement observées, au mieux empêcher l'éclosion, au moins, réduire les effets et conséquences économiques de ces feux.

I. RAPPEL DE QUELQUES INCENDIES D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

Le samedi 15 Mars 2014, un incendie s'est déclaré à l'usine WATER de Diourbel-un établissement industriel de confection et de recyclage de friperies- dévastant tout l'établissement et mettant au chômage forcé des centaines de pères et de mères de famille.

Confrontés à un manque d'eau sur site, les Sapeurs Pompiers, ne viennent à bout des flammes qu'après 15 heures 33 minutes d'intenses efforts, ponctués de plusieurs va et vient des engins d'incendie pour se ravitailler en eau

Deux mois vingt jours après, exactement le 06 juin 2014, c'était au tour de l'usine Mèches Darling d'être ravagée par les flammes d'un incendie d'une rare violence. Des milliards de francs CFA sont partis en fumée dans cet incendie.

Le 26 Décembre 2014, c'est au tour de la société La Sénégalaise de l'Automobile d'être victime d'un violent feu dans un hangar de stockage de pièces de rechange. Malgré l'intervention prompte des Sapeurs Pompiers, d'énormes dégâts ont été recensés.

A ces incendies rappelés ci-dessus, peuvent s'ajouter des dizaines d'autres qui se sont Déclarés entre 2011 et 2013. C'est dire que la fréquence des feux d'établissements industriels au Sénégal est très marquée. L'autre fait marquant est que malgré la promptitude de leur intervention, les Sapeurs-Pompiers éprouvent des difficultés et prennent beaucoup de temps à venir à bout de ces feux. L'analyse de certaines anomalies constatées dans les établissements industriels devrait édifier sur les causes de la fréquence des incendies et surtout des difficultés à les éteindre.

II ANOMALIES, CAUSES DE LA NAISSANCE, DE LA PROPAGATION RAPIDE DE DES FEUX AINSI QUE DES DIFFICULTES QUE RENCONTRENT LES SAPEURS POMPIERS LORS DES INTERVENTIONS, GENERALEMENT CONSTATEES DANS LES INDUSTRIES

Les anomalies constatées dans les établissements industriels au Sénégal sont de divers ordres. Elles ont trait à leur implantation et leur construction, la nature de leurs dégagements, l'installation électrique, le désenfumage, certaines activités qui s'y font et enfin leurs moyens de secours.

L'implantation et la construction : les établissements industriels au Sénégal sont généralement bien implantés dans des zones industrielles bien définies avec un accès facile et le nombre de façades requis.

Cependant, avec la prolifération du secteur informel et des quartiers spontanés, les squats tout autour ou même l'utilisation des trottoirs par les tenanciers de cantines, réduisent la voie de sorte que les engins des Pompiers qui sont de grand gabarit ont le plus souvent du mal à stationner au bon endroit.

Par ailleurs, ces occupations anarchiques bloquent les voies d'accès et constituent alors un frein à la progression des sapeurs.

La nature des dégagements : Les dégagements sont les portes, allées et couloirs menant vers l'extérieur et permettant d'accéder à l'intérieur. Leur largeur d'origine est généralement réduite par le stockage de matériels divers (cartons, poubelles, déposes ou rebuts, etc.). Cette situation fait qu'en cas d'incendie, la progression des pompiers est ralentie surtout lorsque la chute de matériaux vient bloquer définitivement ces dégagements. Certains passages parce que n'étant pas utilisés en temps normal sont tout simplement encombrés de matériels ou d'ordures de toute sorte, empêchant complètement leur utilisation. Cet état de fait contribue à retarder les sapeurs-pompiers obligés de dégager la voie pour mieux accomplir leur tâche.

L'installation électrique

La cause des incendies d'établissements industriels est généralement indéterminée et de toute façon, difficilement prouvable. Cependant, la plus fréquemment présumée est le court-circuit électrique. Cela se justifie par le fait que certaines industries Sénégalaises sont caractérisées par des installations électriques non vérifiées et non entretenues périodiquement.

Le désenfumage

On trouve n'importe quelle sorte de produit chimique dans les établissements industriels. Certains d'entre eux dégagent, en cas de feu, une fumée souvent non



seulement toxique, mais tellement dense que les sapeurs pompiers prennent beaucoup de temps à trouver le foyer principal.

Or, certains établissements industriels sénégalais sont presque tous démunis de système de désenfumage mécanique. Les ouvrants en façade sont insuffisants ou fermés et bloqués. Ainsi, les fumées produites en cas d'incendie, s'accumulent et se densifient et transforment l'endroit en milieu explosif en raison des risques de flash over.

Ceci participe au ralentissement de l'action des pompiers qui sont obligés d'user d'outils de ventilation ou de procéder au déblocage des ouvrants ou tout simplement à la réalisation d'exutoires en cassant les murs.

Certaines activités dangereuses:

Ensuite, dans la plupart des industries, on trouve des activités pour lesquelles on utilise du feu nu : c'est le cas des ateliers de soudure ou de réparation nécessitant l'utilisation de chalumeau à acétylène. L'autorisation du permis de feu n'est pas souvent respectée.

Même si, comme essayent de le justifier les auteurs, ce feu est contrôlé et éteint après usage, une étincelle, l'oubli d'éteindre peuvent être fatals dans ces sites truffés de matériaux parfois inflammables et combustibles. C'est d'ailleurs la deuxième cause d'éclosion d'incendie souvent évoquée.

Par ailleurs, la présence de gaz inflammables dans certains établissements industriels est une difficulté supplémentaire pour les intervenants.

Les moyens de secours propres aux établissements industriels :

En fonction de la position de l'établissement par rapport à la caserne la plus proche, les Sapeurs Pompiers font au moins 05 à 10 minutes au minimum pour arriver sur les lieux. En 05 minutes, un feu a le temps de se développer et de prendre une ampleur difficilement contrôlable. Or, les feux d'établissements industriels les plus dévastateurs (02 sur 03) se sont produits la nuit et n'ont été détectés que lorsqu'ils avaient pris une certaine ampleur après avoir couvé des heures durant. Ils deviennent dès lors difficilement atteignables, en plus de toutes les raisons évoquées plus haut. C'est tout simplement parce que certains établissements industriels ne disposent d'aucun moyen de détection aussi bien humain que mécanique. Et même s'ils en disposaient, aucune équipe dédiée, formée et dotée de moyens n'existe pour attaquer un feu dès son éclosion afin d'en limiter les dégâts en attendant l'arrivée des pompiers.

ACTUALITÉ

Il s'y ajoute que les pompiers qui ont des engins dont la capacité maximum est de 30.000 l sont obligés de faire plusieurs rotations pour aller chercher de l'eau sur une bouche d'incendie qui peut se trouver à plusieurs kilomètres. Parce que l'établissement industriel qui devait en avoir au moins une n'en a pas. Ce qui engendre des pertes de temps énormes mais surtout des opportunités de reprise de feu. Le cas de l'usine WATER de Diourbel est assez édifiant car c'est ce qui a le plus contribué à prolonger la durée d'extinction totale du feu.

Enfin l'éclosion, la propagation des feux d'établissements industriels ainsi que les difficultés que rencontrent les pompiers dans leur extinction, sont le résultat de faits évitables. Il suffit pour cela de se conformer à certaines règles dont l'essentiel est rappelé ci-après

III REGLES A OBSERVER POUR AU MIEUX EVITER L'ECLOSION D'UN FEU D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS, AU MOINS REDUIRE SES EFFETS DEVASTATEURS.

L'implantation, la construction, les aménagements intérieurs, les dégagements, les installations électriques, le désenfumage et les moyens de secours des établissements industriels doivent en tout point de vue être conformes aux dispositions notamment la loi 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement et son décret d'application 2001-282 du 12 Avril 2001, le décret 1450 du 31-12- 2009 portant partie réglementaire du Code de l'Urbanisme, l'arrêté 5945 du 14 mai 1969. En substance, les industriels doivent observer les prescriptions ci-après :

Implantation : Les établissements industriels doivent être accessibles au moins sur deux (02) façades donnant sur une voie d'une largeur minimale de huit (8) mètres..

Construction : L'établissement industriel doit être construit de sorte qu'un feu se déclarant dans un volume ne puisse se propager aux autres volumes pendant au moins une (01) heure et vice-versa. Cette durée devrait être de deux (02) heures si les volumes tiers sont réglementés en raison de leurs dangers d'incendie.

Dégagements : Les dégagements, les sorties, les issues, les escaliers, les couloirs, etc., doivent avoir une largeur de 1,40 mètre ou plus en fonction du nombre de personnes appelées à les emprunter. Ces dégagements ne doivent comporter aucun aménagement pouvant réduire leur largeur ni des obstacles pouvant entraver la libre circulation.

Désenfumage : Les circulations, si elles sont couvertes, doivent avoir sur les deux tiers (2/3) de leur surface, des exutoires de fumées d'un (1) mètre carré, judicieusement répartis et actionnés par au moins deux commandes manuelles situées en des points différents.

Electricité : Les installations électriques doivent être conformes aux normes et réglementations en vigueur définies par les dits organismes habilités en la matière. Elles doivent être vérifiées au moins une fois par an.

Moyens de Secours : Les établissements industriels doivent être dotés d'un service permanent de surveillance contre l'incendie. Ce service assuré par au moins trois personnes entraînées à la manœuvre des moyens de secours appropriés aux risques, est chargé entre autres de détecter un début d'incendie ; si des détecteurs automatiques n'existent pas, d'alerter les secours et d'attaquer le feu avec les moyens propres à l'établissement industriel en attendant l'arrivée des Sapeurs pompiers. La mission de ce service en cas de sinistre, peut être indiquée sous forme de consignes précises, judicieusement affichées.

Les moyens de secours propres à l'établissement industriel peuvent être des coffrets équipés de tuyaux et de lances, des robinets d'incendie armés, des sprinklers, des motopompes, des extincteurs portatifs ou sur roues, des réserves de sable avec pelles de projection, etc.

Les établissements industriels doivent aussi être dotés de dispositifs et aménagements techniques divers servant à arrêter la propagation du feu tels que les portes et les rideaux coupe-feu.

Chaque établissement industriel doit avoir au moins une bouche ou poteau d'incendie fonctionnel en permanence et éventuellement une ou des bâches d'eau de capacité importante.

Commissions de Protection Civile : En tout état de cause, les Commissions de la protection civile sont tenues d'effectuer, au moins une fois par an, des visites de sécurité dans les établissements industriels afin de relever les éventuelles irrégularités aux règles de sécurité, de prescrire les solutions y afférentes et de veiller à leur application.

CONCLUSION

Même si le risque zéro n'existe pas, et qu'on ne peut pas garantir à 100% la prévention de l'éclosion d'un incendie qui peut avoir diverses sources, on peut tout au moins réduire de manière très conséquente, les effets dévastateurs d'un feu d'établissement industriel. Il suffit pour cela, de se conformer scrupuleusement aux prescriptions des textes en vigueur. Tout le monde y a intérêt surtout les industriels qui, chaque fois, voient les fruits de leurs efforts durement consentis réduits en cendres. D'autant que certaines règles ne demandent que de l'attention et de la rigueur pour leur application. D'autres, il est vrai, exigent des moyens financiers qui peuvent être colossaux mais ils s'amortissent au bout de plusieurs années sans incendies. D'ailleurs l'idéal serait que les établissements industriels soient dotés de Système de Sécurité Incendie avec un poste de sécurité à partir duquel tout l'établissement est surveillé automatiquement : ce n'est pas un luxe !

Par le commandant Khalil MBATH,
Chef de la DPPPPGC





Colonel KONATE

Le cas de l'usine textile « Water West Africa Textile Recycler » de Diourbel

La prise en compte du risque incendie s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation et de prévention des risques de l'entreprise.

L'incendie dans une entreprise est un sujet préoccupant et d'actualité permanente. Il est souvent question de sinistres graves faisant parfois des victimes et causant d'importants dégâts matériels. Toutes les parties prenantes doivent être conscientes de la gravité potentielle du phénomène.

L'incendie est une combustion qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace. La plupart des établissements industriels et commerciaux présentent des risques d'incendie multiples. Ces risques sont liés aux caractéristiques de construction des bâtiments, à la nature et à la quantité des matières emmagasinées, stockées et mises en œuvre, aux opérations spécifiques des fabrications ...

Pour éviter les incendies et/ou minimiser les dommages aux personnes et aux biens, la législation fixe les obligations auxquelles doivent satisfaire les maîtres d'ouvrage, les chefs d'entreprise et les travailleurs appartenant ou non aux équipes d'évacuation ou de lutte contre l'incendie. Pour les chefs d'établissement, la sécurité incendie comporte quatre démarches complémentaires :

- la prévention de l'incendie : empêcher qu'un feu ne se déclare;
- le plan de secours et d'évacuation : empêcher que les personnes ne soient victimes de l'incendie ;
- la lutte contre l'incendie : empêcher sa propagation, mettre en place les moyens d'extinction et faciliter l'intervention des secours;
- la formation du personnel.

Pour les travailleurs, leur participation à la sécurité incendie comporte l'obligation de connaître et d'appliquer les consignes en cas d'incendie et de participer aux exercices d'évacuation.

Malgré toutes ces dispositions réglementaires prises par la législation ainsi que les multiples campagnes de formation et de sensibilisation, certaines installations classées pour la protection de l'environnement (parmi lesquelles les établissements industriels) restent réfractaires aux mesures élémentaires de mise en sécurité de leurs industries.

Il importe de souligner que dans l'industrie on constate, en général que les 2/3 des établissements qui ont subi un incendie très sérieux ne continuent pas leur exploitation au delà de 3 ans. Dans certains secteurs de pointe (aéronautique, électronique, informatique, etc.) où règne une vive compétition, une industrie absente du marché durant un mois met environ 12 mois pour rattraper des concurrentes.

Enfin, il faut savoir que les pertes d'exploitation et les dommages indirects sont 3 fois plus élevés que les coûts directs de l'incendie par suite de l'arrêt ou de la diminution de la production, de la perte des marchés et du chômage qui se traduisent généralement pour le capital par la perte appréciable de revenus et pour la main d'œuvre, par une perte sensible des salaires.

Le cas de l'usine textile «Water West Africa Textile Recycler» de Diourbel illustre assez bien cette préoccupation sécuritaire qui doit être prise en compte aussi bien dans la phase projet que dans celle de l'exploitation.

Le samedi 15 mars 2014, à 19h52, les Secours de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers ont été alertés pour un violent feu à l'usine textile «Water West Africa Textile Recycler» sise à Diourbel.

A l'arrivée des premiers secours à 20 heures 02, il s'agit d'un violent feu avec un embrasement des trois quarts (3/4) de l'entrepôt faisant office d'ateliers de confection de vêtements et d'entreposage de balles de tissus.

ACTUALITÉ

La rapide propagation du feu est particulièrement due aux défaillances de la sécurité incendie de l'établissement, exacerbées par la présence d'une importante quantité de balles de friperie (plusieurs tonnes) de potentiels calorifiques et fumigènes considérables.

Malgré l'existence d'extincteurs, de Robinets d'incendie armés et d'un réseau incendie dans l'usine, le gardien de veille n'a pu intervenir du fait de la détection tardive du feu et surtout de la détérioration par les flammes de l'installation électrique alimentant le seul surpresseur existant.

L'incendie, maîtrisé le dimanche 16 mars à 11h35 mn, a nécessité la mise en œuvre de quatre (04) grosses lances et de quatre (04) petites lances pour son extinction. Au total, soixante trois (63) gradés et sapeurs, cinq (05) véhicules d'incendie, deux (02) motopompes d'épuisement et trois (03) véhicules d'intervention et de Liaison provenant des unités de sapeurs-pompiers de Diourbel, Touba, Bambey, Thiès et Mbour ont été mobilisés.

L'appui du Service Régional de l'Hydraulique de Diourbel a été très conséquent avec l'engagement de deux (02) camions citernes et quatre (04) éléments pour faciliter l'alimentation des moyens de la Brigade à partir de la potence de la SDE.

Aucune perte humaine n'est à déplorer mais les dégâts matériels sont très importants. L'usine a perdu les 100% de ces installations et les 95% de sa production.

L'analyse du sinistre ainsi que sa gestion montrent des failles dans les dispositions sécuritaires à prendre dans l'usine et dans la fourniture de ressources en eau utilisables au plus près par les secours. Ces défaillances ont considérablement facilité le développement et l'extension rapides du feu.

Au niveau des dispositions préventives

- Défaillances dans les dispositions constructives du grand hangar ayant subi l'incendie : aucun recoupement dans ce grand volume pouvant arrêter ou limiter la propagation en cas d'incendie.
- Non respect des règles de la distribution intérieure. Les locaux présentant des risques d'explosion et d'incendie ne sont pas isolés des autres locaux ;
- Inexistence d'un système de détection associé à un dispositif d'extinction automatique, compte tenu de la nature du produit stocké et traité.
- Non respect des règles de stockage des balles de friperie avec des couloirs pare feu entre les différentes piles de friperie.
- Le système de désenfumage est inadapté par rapport au volume du bâtiment et à la quantité de produit utilisée.

En ce qui concerne les dispositions prévisionnelles, l'usine ne disposait pas de service de sécurité incendie chargé d'assurer la veille aussi bien durant les heures d'exploitation que pendant les heures de fermeture. Seul un gardien assurait la veille. L'alerte effectuée par un tiers en dehors de l'établissement montre l'inexistence d'équipes de ronde et de personnels de 1ère intervention comme l'exige la réglementation. Le feu a couvé pendant longtemps avant qu'un apport d'air n'entraîne un embrasement généralisé avec des flammes apparentes. Les extincteurs pris au piège dans les flammes n'ont pas pu être utilisés.



La défaillance notée au niveau du système d'installation du réseau incendie reste à déplorer. Le système ne dispose pas de source d'alimentation électrique de secours (un groupe électrogène par exemple) pour pallier un dysfonctionnement éventuel du courant du secteur public. C'est pour cela que l'endommagement du circuit électrique dès le début du feu a rendu inutilisable le surpresseur et par conséquent tous les robinets d'incendie armés ceinturant le hangar.

Aussi, la réserve d'eau réalisée pour la lutte contre l'incendie (15 m3 environ) est largement insuffisante par rapport au risque à défendre.

L'intervention des sapeurs-pompiers a été rendue difficile par l'inexistence d'hydrants (bouches et poteaux d'incendie) dans l'enceinte et à proximité de l'usine ainsi que dans toute la ville de Diourbel. Tous les véhicules d'intervention engagés s'alimentaient à la potence située dans l'enceinte de la SDE. Ce qui a engendré des pertes de temps énormes et parfois des reprises de feu.

Ce sinistre doit inspirer les responsables d'entreprises industrielles à sécuriser leurs investissements fruits de durs labeurs.

Gloire aux champions

Au terme des championnats nationaux militaires de natation discipline qui a mis fin aux activités sportives de l'année 2014. Le Général de Brigade commandant la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers a honoré en grande pompe l'équipe de natation.

En effet, c'est dans la 2^{ème} quinzaine du mois de juin qu'ont eu lieu les dits championnats à la piscine olympique.

Les joutes organisées par la Gendarmerie nationale ont permis aux poulains de l'adjudant-chef Maguette WADE de se mettre en vedette et placer une fois de plus la barre très haute.

Gloire à cette équipe de natation qui, dans l'histoire des championnats nationaux militaires n'a jamais raté la 1^{ère} marche du podium.

C'est une discipline à laquelle, la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers a pour longtemps portée une dynamique de progrès extraordinaires.

La natation en s'ouvrant, en s'élargissant amis surtout en se développant comme épreuve de compétition grâce à ses fabuleuses performances, a fini de faire sa révolution de conquérir merveilleusement.

À la Brigade nationale des sapeurs-pompiers, elle a acquis depuis longtemps droit de cité. Elle fait partie de notre histoire, notre patrimoine, si riche, de nos traditions si belles mais de notre vécu quotidien.

Dés lors, l'autorité a mesuré l'importance de glorifier ses champions.

Cité de référence au tableau d'honneur, l'excellence pourrait m'emmener à vous présenter quelques figures emblématiques. D'abord à tout seigneur tout honneur :

LE 1er CALSSE SAMBA NDIAYE : 1^{er} au 100 Mm nage libre – 1^{er} 50 m papillon, 1^{er} au 50 M nage libre - 1^{er} au relais 4 x 50 m nages libres meilleur nageur de la compétition.

LE CAPORAL-CHEF PAPE SALIOU NDOYE : 1^{er} au 200 m 4 nages – 1^{er} au 50 M brasse - 1^{er} au relais 4 x 50 m 4 nages.

Il vient de remporter le championnat international de la zone II de pentathlon au mois de janvier en Gambie. Dès lors, l'espoir est permis pour que la relève de l'adjudant Boubacar THIAM soit honorablement assurée. Ce dernier avec ses 32 ans révolus a été toujours podiumé et égal à lui-même.

Au classement général la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers est championne nationale militaire de natation 2014 avec 243 points et s'adjuge la coupe du chef d'Etat Major Général des Armées : totalisant 27 médailles dont 18 en or, 06 en argent, 03 en bronze et 04 coupes.

Ainsi, en glorifiant hautement leurs champions, il fait livrer tout le mérite, tout le génie en commandement des plus hautes autorités de la Brigade d'avoir compris l'importance du sport dans le processus de formation de nos veillants soldats du feu et d'édification d'un corps d'élite moderne ; conséquemment le commandement a institué pour ne pas dire institutionnalisé cette turbine d'excellence conçue et organisée, tout à la gloire des champions qui savent d'expérience que le chemin de l'honneur passe toujours par celui du dépassement.

Sur ce, la tradition se perpétue et tient lieu de consolidation. Il exprime une volonté et confirme un engagement sans faille, celui de la hiérarchie d'aider et à faire avancer sur le chemin des certitudes que forgent les victoires tangibles et durables. Sous la lumineuse inspiration du commandement, inspirateur et régulateur au sursaut de la Brigade pour maintenir résolument le cap.

Attaché au culte de l'excellence et du mérite, continuera de mobiliser, d'entraîner, de motiver, de stimuler les « chevaliers du beau risque » qui n'ont de cesse de faire reculer leur limites et partout celle de notre belle Brigade qui salut avec respect leur panache, ainsi que leur constance dans l'effort productif.

**ADJUDANT-CHEF ABDOU DIOUF,
CHEF DU BUREAU DE SPORT DE LA BNSP**



Caisse de Sécurité Sociale

« Promouvoir la Prévention, pour la Sécurité du Travailleur et la Vitalité de l'Entreprise »



La protection des travailleurs contre les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles constitue une préoccupation quotidienne pour la Caisse de Sécurité Sociale, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels définie par les pouvoirs publics sénégalais.

La Caisse de Sécurité Sociale s'emploie, continuellement, à œuvrer pour la promotion et la vulgarisation des techniques de prévention dans tous les secteurs d'activités. Ses prérogatives, en la matière, sont régies par des textes réglementaires.

La finalité des actions de prévention menées par la Caisse de Sécurité Sociale étant l'amélioration des conditions d'exercice du travail et l'accroissement de la productivité des entreprises.

Entre autres missions dévolues à la Caisse de Sécurité Sociale, à travers la Direction de la Prévention des Risques

Professionnels, on peut citer :

- Les Activités de Contrôle effectuées en vue de vérifier le respect par les entreprises des dispositions légales et réglementaires, en matière de sécurité, de santé et d'environnement au travail.
- La Formation et la Sensibilisation des Travailleurs sur les risques auxquels ils sont exposés ;
- Le Conseil et l'Assistance aux Employeurs dans la définition des stratégies de prévention des risques inhérents aux activités de leurs entreprises ;
- Les Enquêtes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, dans le but de les analyser et d'en déterminer les causes et les circonstances pour la mise en place de mesures de prévention adéquates.

« La Vie en toute Sécurité »



FEEL AFRICA'S ENERGY

O'ptimum

Carburant

Economique et Protecteur !

Les carburants O'ptimum Super et O'ptimum Gasoil contiennent des additifs permettant :

- de nettoyer correctement le circuit d'injection par une élimination des dépôts et résidus qui, généralement, s'accumulent sur les injecteurs et les obstruent ;
- de réduire la consommation en carburant ;
- de réduire les émissions de gaz polluants ;
- de réduire les bruits du moteur ;
- de protéger le moteur contre les effets de la corrosion ;
- de réduire la mousse présente dans le gasoil classique.

En somme, O'ptimum offre un meilleur carburant permettant de réduire les frais d'entretien et la consommation du véhicule. Tous ces avantages sont offerts aux clients au même prix que le carburant classique.

Rendez-vous à la station OilLibya la plus proche.

A très bientôt.



O'ptimum
Super

O'ptimum
Gasoil





AGENCE NATIONALE DES AFFAIRES MARITIMES

L'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), Autorité nationale de Sûreté portuaire (ANSP), chargée de la Mise en œuvre du Code international de sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS), communique :

Son Excellence, Monsieur le Président de la République, vient de prendre le décret n° 2015-91 du 21 janvier 2015, réglementant la sûreté des navires et des installations portuaires au Sénégal.

Cet instrument de transposition des dispositions du Code ISPS permet à notre pays de remplir un engagement international découlant de la ratification de la Convention internationale pour la Sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS).

Ce décret intervient dans le cadre d'un processus engagé, depuis plusieurs années, dans le cadre de la coopération maritime entre les Etats-Unis d'Amérique et le Sénégal.

A ce titre, après les évaluations effectuées par la Garde-côte américaine (US Coast Guard), structure homologue de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM), une mission américaine est venue vérifier l'état de mise en œuvre du Code ISPS dans le Port de Dakar et au sein de l'Administration.

Cette revue du dispositif, étape substantielle dans la continuité du trafic maritime entre le Sénégal et les USA, vient d'être franchie avec succès et renforce la certification internationale du Sénégal dans ce domaine.

L'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM) salue l'engagement personnel de Monsieur Oumar GUEYE, Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, dans la prise en charge des questions maritimes, de manière générale, et, particulièrement, des transports maritimes qui assurent plus de 95 % du commerce extérieur du Sénégal.

Elle adresse ses félicitations au Dr Cheikh KANTE, Directeur général de la Société nationale du Port autonome de Dakar (SN-PAD) et à l'ensemble des exploitants concessionnaires de terminaux portuaires, pour les importants efforts et investissements consentis dans la mise aux normes des installations portuaires et l'engage à poursuivre les actions de maintien des procédures et opérations en cours, qui constituent le levier principal de la compétitivité portuaire.

Au terme de l'exercice réussi d'évaluation de la sûreté des navires et des installations portuaires, l'ANAM apprécie la forte mobilisation et l'implication sans réserve de toutes les forces de défense et de sécurité, Marine nationale, Gendarmerie, Police, Douane, HASSMAR, mobilisées autour d'elle, pour passer cette importante étape, qui permet au Port de Dakar d'être plus attractif et, incidemment, plus compétitif.

Pour un rayonnement plus éclatant de notre pays, qui se veut résolument maritime, l'ANAM, conformément aux instructions et orientations de Monsieur Oumar GUEYE, Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, incite toute la communauté portuaire et maritime du Sénégal à accompagner cette nouvelle dynamique citoyenne en observant scrupuleusement les prescriptions édictées par le décret précité et les mesures de sûreté en vigueur au sein du Port de Dakar, en vue de maintenir les standards internationaux mis en place.

Ensemble, restons mobilisés pour un port de plus en plus sûr, au bénéfice d'un transport par voie maritime plus fluide, parce que plus sécurisé.

Le Directeur général
Yérém THIOUBE

Rue Mohamed V X Amadou Assane NDOYE, Immeuble SCI BELEL.
Tel : +221 33 849 16 99 / +221 33 823 68 62
BP 4032, Dakar
Siteweb : www.anam.sn / Email : afmar@anam.sn

Antoine MBENGUE :

Une ancienne gloire de l'athlétisme militaire et national



Sergent Albert SARR

Il y a de ces gens qui marquent, à travers leurs œuvres dans des activités et domaines déterminés, leur époque et leurs pays. Le sport sénégalais en général, l'athlétisme en particulier a eu ses gloires. Lesquelles ont, partout dans le monde, fait hisser haut le drapeau national et frissonné de joie plus d'un sénégalais de notre fameux «Pincez tous vos Koras.....». Antoine MBENGUE, alias AMBONE fait partie de ces anciennes gloires de l'athlétisme national. Pensionnaire de l'ASFA et de l'équipe nationale d'athlétisme de 1969 à 1985 est un sous Officier de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers à la retraite avec 32 ans de services qui a représenté dignement le Sénégal un peu partout dans le monde auréolé de gloires.

«Soldat du Feu» est allé, par devoir de mémoire, pour lui rendre hommage, vers cet homme plusieurs fois champion du Sénégal, recordman à maintes reprises du fond et demi fond sénégalais.

Top! C'est parti pour un «10.000 mètres» époustouflant pour retracer une partie de la trajectoire de l'ancien TONY.

De l'enfant de cœur à l'armée.

On lui donnerait, la quarantaine, pourtant l'homme a soufflé sur sa 68^{ème} bougie le 17 Février 2015. Et physiquement il tient, en sa compagnie vous risquez d'être largué du pas, tellement l'homme est alerte. Antoine ne vit que du sport et c'est inné en lui nous dira t-il. D'où lui est venu cet amour pour le sport, ses dispositions athlétiques. ?

Antoine MBENGUE est né dans le Mont Rolland dans un hameau appelé Fouloune composé de quatre quartiers dont Famaba Beph, le sien. La solidarité et le respect des personnes âgées ont une forte signification ici, en milieu sereer. Le jeune y est moulé. Il fait preuve de générosité et de disponibilité envers cette couche de la maisonnée. C'est lui qui était le chouchou des vieux pour certaines courses. « Je courais tellement vite et j'étais infatigable si bien les vieux m'appelaient par le prénom de AMBONE pour m'envoyer et en un laps de temps je faisais la mission en une vitesse éclair » dit-il.

C'est à partir de cette époque du milieu des années 1950 que les premiers balbutiements d'une future star de l'athlétisme ont commencé à germer. Le talent de futur champion bouillonnait déjà.

Il lui arrivait de guider le non voyant du village à travers les quartiers pour sa demande d'obole. Dès fois ce sont des vieilles personnes qu'il embarquait dans une brouette pour les acheminer à l'Eglise du village pour la messe de dimanche. Cette générosité et cette sollicitude envers les personnes handicapées et démunies ont frappé les habitants du village mais aussi les prêtres qui font de lui un enfant de Cœur.

Sept ans après l'indépendance, Antoine MBENGUE a 20 ans, il sort de Fouloune et découvre la capitale Dakar. Il trouve un job de « boy » auprès d'un certain commandant de l'armée : commandant DIAGNE. Celui-ci remarque sa générosité mais son amour pour le sport, le couve et en bon militaire, lui conseille d'aller dans l'armée. Ce qui est fait puisqu'Antoine MBENGUE intègre l'armée le 1er mai 1968. Dakar Bango l'accueille pour un « bahutage à sec » pendant 06 mois. « La formation était dure mais vu mon volontarisme et mon amour du sport, j'étais devenu l'ami des encadreurs et j'étais un peu ménagé » dit il. « A Bango, j'étais maître dans toutes les disciplines d'athlétisme et je ne faisais de cadeau au parcours du commandant » ajoute t-il.

Le déclic pour une longue et belle carrière sportive.

En Novembre 1968, c'est le Corps National des Sapeurs Pompiers actuelle Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers qui accueille le jeune soldat Antoine MBENGUE pour la formation Sapeur Pompier. Il débarque à Rufisque au Camp Marchand où la formation a été encore plus dure qu'à Bango. Mais comme d'habitude il se fait remarquer par le sport et il est un peu ménagé. La caserne Malick SY le reçoit comme jeune sapeur.

Ici aussi il est vite remarqué via ses dispositions sportives.

Et 1969 marqua le déclic.

En effet, au cours d'un cross inter-corps couru sur une distance de 12 km, Antoine MBENGUE représente le Corps National des Sapeurs Pompiers. Novice, inexpérimenté pour ce genre de rencontre, ne connaissant pas le circuit (ancienne piste), Antoine MBENGUE prend la ligne de départ et démarre la course. Au cours du trajet, il fait une chute qui l'a un peu fait accusé du retard. Au finish il se classe deuxième de la course derrière un certain Siaka BADJI, un autre seigneur de l'athlétisme national, sapeur pompier lui aussi.

La performance est immense. Les dirigeants de l'Association Sportive des Forces Armées (ASFA) sont subjugués et convaincus par la performance du prodige venu de Fouloune.

Ils l'enrôlent en Novembre 1969. Antoine MBENGUE intègre l'équipe nationale d'athlétisme la même année et venait d'entamer une idylle avec l'athlétisme national dans les spécialités du cross country, du 5000 mètres et surtout du 10.000 mètres.

A partir de cette date ne résiste au jeune athlète. Il est plusieurs fois champion du Sénégal, détenteur de plusieurs records et représente brillamment la nation dans le monde entier.

Sur le plan national, les premiers signaux d'avertissements à l'endroit de ses potentiels adversaires sont lancés avec les titres de vice champion du Sénégal de cross, du 5000 mètres et du 10.000 mètres en 1971 et 1972, derrière Siaka BADJI son compère de l'équipe nationale et de l'ASFA.

En 1973, il y eut passation de témoin entre l'ancien et son jeune car Antoine succède à Siaka Badji en devenant pour la première fois triple champion du Sénégal en cross, aux 5000 mètres et aux 10.000 mètres.

En 1974, la triple performance est remise. Il bat au passage le record du Sénégal du 3000 mètres avec un chrono de 8'32".

Sur le plan international, Antoine MBENGUE est le premier athlète militaire sénégalais à participer au meeting organisé par le Conseil International du Sport Militaire (CISM) en 1974 en France. Il est également le premier athlète à participer au marathon international à Chacoutoumi au Canada. Il fut classé 6^{ème} à ce marathon.

En Afrique, les villes comme Accra, Abidjan, Alger, Douala, Luanda, Ouagadougou, Le Caire, Tunis, etc. n'ont pas de secrets pour Antoine MBENGUE. C'est dans ces pays qu'il a battu beaucoup de records du Sénégal. Il se dit qu'Antoine semait toujours la frousse chez les athlètes africains surtout les ivoiriens. Ils demandaient toujours si Antoine, Siaka et Lansana COLY (un trio de sapeurs pompiers) étaient dans la délégation sénégalaise.

Records battus.

1974 : record du Sénégal du 3000 mètres en 8'32" à Saint Denis en France lors d'un meeting du CISM ;

1978 : record du 5000 mètres en 14'32 à Blois en France ;

1978 : record du Sénégal du 10.000 mètres en 30'40" aux 2^{èmes} jeux africains à Alger ;

1978 : record national de l'heure au stade Iba Mar DIOP : 18 ,267 km parcourus en 1 heure.

Par ses performances, Antoine MBENGUE était cité parmi les 6 meilleurs athlètes africains et 12 meilleurs athlètes mondiaux.

Souvenirs

Ces hauts faits sur les pistes d'athlétisme africaines et mondiales ont procuré à Antoine MBENGUE beaucoup de satisfactions et d'inoubliables souvenirs. Parmi ceux-ci :

Accra en 1978 : «Après avoir battu tout le monde de belle manière, l'ambassadeur du Sénégal au Ghana présent dans les tribunes est descendu, m'a donné le drapeau national, m'a embrassé et m'a dit : tu es le meilleur, siggil nga Sénégal. Le soir toute la délégation a été invitée chez lui. Je ne peux pas oublier »

Mais le souvenir le plus indélébilement marqué chez Antoine MBENGUE, c'est en 1980 lors du mythique marathon de New York. Il raconte : «Tous les athlètes étaient massés dans le stade, des hélicoptères survolaient l'endroit descendaient les drapeaux des pays. Chaque athlète devait prendre le drapeau de son pays. Et quand j'ai pris le drapeau du Sénégal, tout le monde criait : Sénégal ! Sénégal ! Sénégal ! c'était très émouvant et ça m'a marqué. Ce jour là à mon avis le nom du Sénégal a été mieux connu à travers le sport et l'athlétisme. »

Dernières foulées et conseils à la jeune génération.

Celui que le président Senghor a nommé caporal par décret le 1^{er} Juillet 1974 après ses belles performances notamment celle de Saint Denis en France, a déroulé ses dernières foulées au plan national et international en 1985.

A l'international c'était en Gambie avec un chrono de 15'30" au 5000 mètres en se classant 2^{ème} derrière un finlandais

Au plan national, il a rattrapé avec des chronos très honorables de 15'25" aux 5000 mètres et 32'07" aux 10000 mètres.

Tout ce palmarès reluisant réalisé par cet ancien sous officier sapeur pompier qui garde un amour pour son ancien corps, ne saurait être effectif sans des efforts consentis. Le secret d'Antoine MBENGUE pour en arriver là c'était le sérieux dans les entraînements accompagné d'une bonne hygiène de vie. Il informe « je m'entraînais trois fois par jour (5h - 9 h – 16 h) et la distance parcourue du lundi au samedi peut équivaloir à la distance Dakar-Saint Louis. En outre, je me couchais tôt et me levais très tôt le matin et je vivais loin des mondanités. » Paroles d'un ancien athlète à méditer pour les jeunes.

Relève et reconversion.

Antoine MBENGUE connaît et aime l'athlétisme, c'est pourquoi il est en train d'apporter son expérience et son vécu à la nouvelle génération. C'est ainsi qu'il est responsable des équipes féminines et masculines d'athlétisme de la Jeanne d'Arc de Dakar. En même il officie comme cadre EPS aux écoles « les Pédagogues » de Grand Yoff et des Parcelles Assainies.

Sa fille cadette semble prendre la relève dans l'athlétisme puisqu'elle a déjà une bibliothèque remplie de trophées. Bonne chance à elle et vivement qu'elle prend le relais. Fin de course !

MADAME BINETA NIENGUE L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA BNSP



Affectée à la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers pour son troisième poste comme assistante sociale, Madame NDOYE a répondu aux questions de la revue « Soldat du FEU ». Dans cet entretien, elle s'est présentée et a décliné les réalisations des actions sociales pour l'année 2014 et ses propositions pour le service social.

Question : Madame, vous êtes l'assistante sociale de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers. Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs de «Soldat du Feu» ?

Je vous remercie ! Avant tout je saisis cette occasion pour rendre grâce à DIEU. Je remercie mes parents et les Autorités qui m'ont fait confiance en m'affectant à la tête du service social de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Assistante sociale de formation diplômée d'Etat à l'école Nationale de Développement Sanitaire et Social promotion 1998-1999, je suis la 3^{ème} Assistante de la Brigade, depuis la création de ce service en 1981. Avant d'être affectée ici, je fus d'abord la coordonnatrice régionale de l'ONG Action et Développement dans la région de Fatick, une ONG nationale qui intervient dans les programmes de santé communautaire. Ensuite, assistante sociale au Ministère de la santé et de l'action sociale, je suis détachée par la suite au service social de la clinique Gynécologique et obstétricale de l'hôpital Aristide Le Dantec. Depuis le 16 Décembre 2013, j'ai rejoint la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers. C'est l'occasion de rendre hommage à celles qui m'ont précédé dans ce service en l'occurrence, Mme SEYE Ramatoulaye BA et Mme Fatou MBODJI qui ont posé des jalons considérables dans le cadre de la prise en charge sociale de la famille des sapeurs pompiers.

Quel est le rôle de l'assistante sociale de manière générale et surtout dans une formation militaire comme la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers ?

Le rôle de l'assistante sociale est généralement peu ou mal connu au Sénégal et particulièrement dans les milieux militaires. De manière succincte, l'assistante sociale aide et accompagne les individus, les familles, ou des groupes en difficultés afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie. Pour ce faire, elle écoute, conseille et oriente les personnes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins.

Dans un cadre militaire, l'assistante sociale participe à la mise en œuvre de la politique sociale définie par le commandement. A la BNSP, l'assistante sociale intervient sous l'autorité du Général de Brigade et la Direction de l'officier chef de la Division de l'action sociale. Elle contribue à la prévention et à la capacité opérationnelle des militaires par la recherche de l'équilibre entre les contraintes liées aux conditions

particulières de travail (immobilité géographique par exemple) et les conditions de vie personnelles et familiales du sapeur-pompier. En ce qui nous concerne, outre les fonctions qui nous sont directement attribuées, nous nous appuyons beaucoup sur les officiers et sous officiers sociaux des différentes unités pour la prise en charge des cas sociaux.

Pouvez-vous nous parler des missions de la Division de l'Action Sociale (DAS)

Conformément à l'Arrêté portant organisation et fonctionnement des Divisions du Cabinet et des Chaines de l'Etat-major de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers, la Division de l'action sociale est chargée d'étudier et d'apporter des réponses appropriées aux diverses sollicitations sociales du militaire, du personnel civil et de leur famille ; à assurer un soutien moral et médico-social aux malades et invalides, à assister les veuves non remariées et les orphelins des militaires décédés, à promouvoir l'organisation de loisirs, d'activités récréatives, socio éducatives au profit du personnel et de leurs familles, à coordonner les activités sociales avec les autres services sociaux des forces de défense et de sécurité.

En tant que collaboratrice et conseil technique du commandement en matière d'action sociale, quelles sont les réalisations que vous avez réussi à faire depuis votre arrivée ?

Dès notre prise de service, sur instruction du commandement, Nous avons commencé à faire l'état des lieux dans toutes les compagnies de la Brigade. Cela a été également un prétexte pour nous, de sensibiliser les personnels sur les missions du service social et d'identifier les problèmes sociaux des sapeurs-pompiers. C'est ainsi qu'un projet de programmes d'activités a été proposé conformément aux orientations du commandement en matière d'action sociale. Après validation par l'Autorité quatre grands axes ont été arrêtés comme objectifs prioritaires. Dans ce cadre, des actes considérables ont été posés grâce au soutien du Commandement. Et bien entendu cela a permis dans un premier temps de contribuer à l'amélioration du système de réponses aux besoins sociaux des sapeurs pompiers et de leurs familles.

Sur ce point, nous avons essayé de redynamiser l'offre de prise en charge au sein des Unités de la Brigade par le renforcement de capacités en intervention sociale. Dans ce sillage, trente (30) sous officiers ont été formés dans deux domaines à savoir l'acquisition des techniques de communication et de sensibilisation ainsi qu'une session d'initiation au débriefing psychologique. Ensuite des points focaux ont été mis en place dans tous les Etats majors des Groupements d'Incendie et de Secours. Pour rappeler que l'action sociale est déconcentrée et décentralisée à la BNSP.

FORMATION DES POINTS FOCaux



Dans un second temps on peut parler également de l'amélioration du soutien des sapeurs pompiers en activité et leurs familles. En ce qui concerne l'appui médical, la Division de l'action Sociale a eu à réaliser beaucoup d'actions au profit des personnels malades hospitalisés, convalescents, ou à domicile et à l'endroit de leurs familles. Dans le même sillage, en liaison avec le commandement, des visites et accompagnements psychosociaux au profit de cinquante sept 57 malades dans les structures sanitaires ont été effectués.

Dans ce domaine, je me réjouis particulièrement du soutien du COMBNSP actuel Commandant de la Brigade, qui n'hésite pas à s'investir personnellement pour accompagner nos initiatives. Parmi les actions ponctuelles réalisées, on peut parler de la prise en charge médicale d'interventions chirurgicales, de chimiothérapies pour certains personnels et leurs familles et l'achat de billets pour évacuation sanitaire au profit d'autres.



VISITE ET SOUTIEN DU COMBNSP AU CHEVET DU SAPEUR DE 1°CL Boubacar SOYA GAYE, HOSPITALISE A L'HÔPITAL PRINCIPAL.

Dans un troisième temps l'objectif d'améliorer le soutien des familles des sapeurs-pompiers décédés en activité a été atteint.

Dans ce domaine, la Division de l'Action Sociale a assisté les épouses pendant leur veuvage, lors des fêtes comme la Tabaski, Pâques, Noël, Korité. A cette occasion, Trente-sept (37) veuves et cinquante six (56) familles ont bénéficié gracieusement d'œuvres sociales en denrées pendant le Ramadan, des aides consistantes sont allouées aux familles des sapeurs décédés. Les orphelins n'ont pas été en reste car une prise en charge en fournitures et aides scolaires de la maternelle à la classe de Terminale leur a été accordée à la rentrée scolaire 2014 – 2015.

ŒUVRE SOCIALE RENTREE SCOLAIRE 2015 AU PROFIT DES ORPHELINS



En fin, le dernier axe consistait à raffermir la cohésion sociale des personnels en activité.

Dans ce registre, le coté religieux a été pris en compte puisque des sapeurs-pompiers ont été entièrement pris en charge pour effectuer leur pèlerinage aux lieux Saints de la CHRETIENNETE et de l'ISLAM.

A noter également, la généralisation des prestations sociales décès au profit des personnels qui témoigne de l'engagement du commandement à les soutenir en toutes circonstances particulièrement celles malheureuses.

Enfin, la cérémonie de l'Arbre De Noel du Ministère de l'Interieur et de la Sécurité Publique édition 2014 en fin d'année au profit des enfants de la Brigade a été un grand moment de partage et de cohésion des personnels et leurs familles.

Quelles sont vos perspectives pour la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers ?

Je dirais que, pour le court terme, Nous allons proposer au commandement une meilleure coordination des activités sociales des Groupements d'Incendie et de Secours en finalisant les tournées de sensibilisation dans les GIS n° 4 et 6. Ensuite, renforcer la mise en œuvre des activités récréatives au profit des enfants des personnels (colonies de vacances, centre aéré, sorties, patronages, arbre de Noel).

Pour le moyen terme, l'accent sera mis sur la recherche de partenaires pour concrétiser et pérenniser la vision du commandement qui à travers ses efforts qui ne cesse de montrer la priorité qu'il accorde aux actions sociales qui sont déterminants pour la préservation du moral des personnels. Ce que je salue vivement.

Aussi, l'encadrement et la réorganisation des associations d'épouses des sapeurs-pompiers seront pérennisés. Dans ce sens, des initiatives à l'instar de celle du Groupement d'Incendie et de Secours n°5 qui a été déjà menée.

A long terme, des actions tendant à aussi faciliter la réinsertion sociale des personnels retraités sont prioritaires.

Que sera votre dernier mot ?

Je renouvelle mes sincères remerciements aux autorités de la Brigade et l'ensemble des personnels des GIS et compagnies qui n'ont ménagé aucun effort pour notre intégration socio professionnelle au sein de la famille des sapeurs pompiers qui occupe déjà une grande place dans mon cœur.

Je dois aussi honnêtement remercier l'Amicale des Personnels Non Officiers de la Brigade (APNO/BNSP) qui vient en apport considérable à la Division de l'Action Sociale dans les œuvres sociales destinées aux personnels et familles.

Notre dernier mot est que la Famille des sapeurs-pompiers a vraiment la chance d'avoir un commandement très attentif qui est à l'écoute permanente de son personnel.

Merci Madame.

Entretien réalisé avec Sgt Albert SARR.



Sapeur de 1^{ère} classe Benoît C. DIOUF
SN/BNSP/SG2/21° CIS

“SOLDAT DU FEU !”

Oh ! Quel est cet homme au vêtement bleu,
Avec bande fluorescente sous sombres cieux,
Courageux guerrier qui sur les routes roule,
Qui sur les eaux nage et dans les airs vole ?

Oh ! Mais dis-moi le nom de ce héros
Attentif à ces aisés à huis-clos,
Laisant sa demeure, frères, sœurs et chéris
Vers ses engagements, envers sa patrie !

Quittant chaleur et tendresse maternelles,
Des frères, d'une sœur ou celles paternelles,
Va, au cri de détresse de l'affligé,
Secourir et sauver cet atterré !

Cet intrépide qui choisi de “Périr”,
Pour d'autres, face au péril : ne se retire ;
Ce vaillant brave combes, décombres, feux et
flammes
Pour délivrer du danger l'âme en larmes !

Héros élu pour divers accidents ;
Ce messie, sur ses gardes à tout instant,
A un nom ; ce valeureux cavalier
Porte le nom de Sapeur Pompier !!!

La Brique garde nationale

Berceau des secouristes au carrefour de la médecine
et du militaire.
Rassemblement des spécialistes, où le fléau, guère
on ne digère.

Il y a déjà bien des années, voici un remède à tout calvaire.
Garant de la sécurité, aujourd'hui décline toute misère.
Au demeurant, toute dramatique situation on éclaire.
De manière subtile, toute préoccupation on gère
Et la noblesse du métier représente un salaire.

Notre devoir est de maintenir très haut le flambeau,
A tout instant et partout où la Brique garde apparait.
Tenir bon jusqu'au soir où l'on finit en lambeau
Inspirer confiance chaque fois que le jour paraît
Oser et y croire avec une légitime intention
Nourrir l'ambition et la passion de la révolution
Agir en grand et perpétuer toute tradition
Lutter pour demeurer digne héritier de notre institution
En partance pour la discipline, la gloire et la cohésion.

Désaltérer la soif de connaissances pour vaincre sa peur.
Endurer toute souffrance quelle que soit son ampleur,
Servir avec efficacité pour mériter les honneurs du sapeur.

Soldats du feu au rendez-vous des incendies les plus
périlleux,
A l'appel de l'honneur, toujours user de conscience.
Point de recul, même si tout est affreux.
En toute saison, répondre à toute exigence.
Ultime espoir du peuple face aux drames les plus couteux,
Rester encore engagés pour mériter toute confiance
Sans jamais oublier nos soldats morts au Feu.

Population endeuillée par les dégâts de la circulation.
Os courts, au secours dans les zones d'inondation.
Missions à accomplir face aux opérations d'extinction.
Périls ou autre accident nécessitant une intervention.
Intronisant le défi face à cette instance décisionnelle,
En guise de réplique, la Brique garde nous appelle.
Rien à dire, rien à faire, il nous faut juste des ailes
Sauver ou périr, à cette DEVISE, restons toujours fidèles.

LT. Yatma DIEYE



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL

ONAS

L'ONAS vous présente les projets à lancer en 2015



- **Projet de dépollution de la baie de hann**
- **Réhabilitation Cambérène**
- **Renouvellement du collecteur HannFann**
- **Renouvellement de réseaux dans les quartiers anciens Dakar**
- **Assainissement des Almadies**
- **Assainissement cité Soleil**
- **Renouvellement de réseaux à Dakar (phase 2)**
- **Construction de la station d'épuration de la Corniche Ouest**
- **Assainissement de la ville de Rufisque (phase 2)**
- **Extention et densification du réseau d'assainissement à Pikine et Guédiawaye**

- **Assainissement des eaux usées de Fatick**
- **Assainissement eaux usées de Ziguinchor**
- **Assainissement eaux usées de Joal**
- **Assainissement de Foundiougne**
- **Assainissement eaux usées de 10 centres urbains**



- **Etudes PDA Thiès,**
- **Etudes PDA Kafrine,**
- **Etudes PDA Sédhiou**

<< L'Assainissement pour un meilleur cadre de vie >>

NECROLOGIE

Tout n'a malheureusement pas été rose et heureux chez nous durant l'année 2014. A coté de nos joies et gaités, nous avons été frappés de tristesse et de consternation à travers la disparition de certains de nos camarades qui nous ont quittés sans avertir ni crier gare.

QUE DIEU LE TOUT PUISSANT AIT PITIE DE LEURS AMES
ET QU'ILS REPOSENT EN PAIX ! Amen



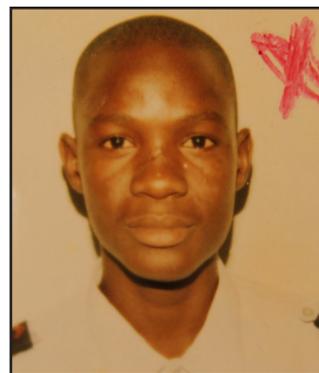
*Sgt Salif BADJI
décédé le 03.6.2014 à Principal
par suite longue maladie*



*F/C Bourama DIEME
décédé le 07.5.2014 à Principal
par suite courte maladie*



*1°CI Pape Demba SANGHARE
décédé le 09.5.2014 à Dakar
par suite maladie*



*1° CI Ousseynou SARR
décédé le 13.12.2014
par accident circulation*

A DIEU BONNE DAME !

La nouvelle de sa disparition le 29.12.2014 a consterné plus d'un sapeur pompier. Nous voulons nommer feu Madame DIOUF née Fatou DIOUF, sage femme plus que sage de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers. Elle aussi est allée sur la pointe des pieds même si elle était vivait dignement avec cette maladie qui a finalement eu raison d'elle.

De sa levée de corps à l'hôpital Principal à son enterrement dans son village natal dans la région de Fatick, des autorités du ministère de l'Intérieur conduites par son secrétaire Général, de la Brigade Nationale des Sapeurs

Pompiers, du ministère de la Santé, ses camarades de promotion, les officiers, sous officiers et militaires du rang lui ont rendu un vibrant hommage. Tous les gens qui ont pris la parole avaient les mêmes mots : sa bonté, sa gentillesse et sa foi.

Ah oui, de son affectation le 14.10.2004 à la Brigade à sa mort, Madame Diouf comme on l'appelait, a toujours fait preuve de sollicitude, de bonté, de don de soi à l'endroit des épouses de sapeurs Pompiers, de leurs familles et même de simples connaissances de ces derniers. Sa marque de fabrique était le sourire dès qu'elle vous rencontre.



*Mme DIOUF née Fatou DIOUF
décédée le 29-12. 2014 à Dakar
après une longue maladie.*

QUE LA TERRE LEUR SOIT LEGERE ET QUE DIEU LES ACCUEILLE A SON PARADIS. AMIN.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Construire l'avenir autrement, dans la confiance !

COLLECTE DE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- Dépôts des Notaires, des Administrateurs et Mandataires Judiciaires
- Dépôts de garantie des Usagers des Concessionnaires du Service Public
- Fonds d'Épargne, Fonds de Retraite et Cautionnements
- Fonds sous mandat

GESTION DES FONDS COLLECTÉS

- Protection et sécurisation des fonds des tiers
- Fructification des fonds, Investissements stratégiques
- Investissements de long-terme au service de l'intérêt général
- Tiers de confiance pour propulser l'investissement

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT

- Financement du logement social
- Financement des PME/PMI
- Financement de la politique de la ville
- Financement des équipements marchands des collectivités locales

26, Avenue Jean Jaurès X Peytavin
BP 14 463 - Dakar CD Sénégal
Téléphone : +221 33 849 29 82
Télécopie : 221 33 849 29 83
Mail : courrier@cdc.sn



www.cdc.sn



MOBIBANK
LE VIREMENT INSTANTANÉ
ENTRE VOS COMPTES
BICIS et Orange Money



Disponible 24h/24 et 7j/7*



33 839 04 11



BICIS
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

bicis.sn

*Hormis les périodes nécessaires au traitement informatique.